



Agence française des chemins de Compostelle

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JUIN 2025

Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux et visioconférence

Le mercredi 25 juin de l'an deux mille vingt-cinq, à quatorze heures, les membres de l'Association dénommée « Agence française des chemins de Compostelle », dont le siège est à Toulouse - 4 rue Clémence Isaure, se sont réunis à l'Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux et en visioconférence, sur convocation de M. John Palacin, Président de l'Association, adressée par voie électronique conformément aux dispositions des statuts.

Sont présents à l'hôtel de Région :

Adhérents :

John Palacin, Conseil régional d'Occitanie ; Pascal Mazet, Conseil régional d'Occitanie ; Michel Durrieu, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ; Régine Anglard, Line Becker, Mathilde Regeard, Conseil Départemental de la Dordogne ; Emmanuel Cros, Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ; Françoise Diette, Association Chemins de Compostelle en Touraine – voie de Tours ; Michel Dronneau, Joelle Laumont, Michelle Hanot, Georges Pouzot, Daniel Joubert, Jean-Louis Mas, Marie-Claude Orillard, Elisabeth Vayron, Association Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques ; Elia Gimenez, France-Caroline Menautat, Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans ; Olivier Grenier, François Lherm, Nicole Luck, Association Du Bas Rouergue vers Compostelle ; Françoise Laborde, Ville de Sorde-l'Abbaye ; Raymond Lafuente, Association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle en Aquitaine ; Juliette Leman, Ville de Périgueux ; Alexandre Mazin, Ville de Saint-Léonard de Noblat ; Muriel Perrin, Ville de Saintes ; Michel Pichan, Conseil Départemental de l'Ariège et Ville de Saint-Lizier ; Daniel Senejoux, Association Amis de Saint-Jacques PACA-Corse ; Yves Dubas, Association du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle Piémont Ariège Pyrénées ; Anne Philippe, Ville de Laguérie.

Partenaires du 6^e collège :

Anne-Marie Podesta, Société française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle.

Invités :

Patricia Céleste, Ville de Pellegrue ; Marylise Ortiz, autoentrepreneuse ; Marie Preuilh, office de tourisme du Pays foyen ; Benoit Tercier, Grand Poitiers ; Nicole Agnona, Françoise Delcroix, Jean-Marc Labarre, Brigitte Martin, José Torquet, Association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle de Gradignan.

Équipe salariée de l'Agence :

Laure Koupaliantz, Sébastien Pénari, Laetitia Marin, Eva Bezgousko, Manon Gouhenant, Aline Azalbert, Célia Quintard.

Sont présents en visioconférence :**Adhérents :**

Auréliе Chauffier, Derrière le Hublot ; Patrice Berthoty, Association Amis de Saint-Jacques PACA-Corse ; Sylvie Coudert, Marie Garcia, Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène ; Nathalie Da Silva, Ville de Clermont-Ferrand ; Cécile Delaumone, Association Amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées ; Philippe Gros, Ville de Saint-Gervais-sur-Mare ; Claire Guillemin, Association Saint Jacques en vignoble gaillacois ; Lena Exposto, Hautes Terres d'Oc ; Cyril Chappet, Ville de Saint-Jean-d'Angély ; Véronique Jourdan, Les Haltes vers Compostelle ; David Minerva, Conseil Départemental de l'Aveyron ; Agnès Roussillon, Ville de Toulouse ; Fernand Zulian, Ville de Lauzerte ; Jean-Sébastien Orcibal, Ville de Villefranche-de-Rouergue ; Séverine Devals, Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère ; Cécile Durgueil, Ville de Pujols ; Michèle Le Pallec, Ville de Rieux-Minervois ; Magali Soubiroux, Decazeville Communauté ; Michel Cabrol, Ville de Conques-en-Rouergue ; Martine et Bernard Boyer, Les clôts de Puycheval ; Aline Tomasin, personne individuelle ; Océane Lallier, Communauté de communes des Coteaux du Girou.

Partenaires du 6^e collège :

Christophe Billard, FFRP ; Philippe Dionnet, Compostelle France.

Invités :

Isabelle Cardouat, CDT du Gers ; William Griffiths, Confraternity of Saint-James (Royaume-Uni) ; Estève Cros, Conseil Régional Occitanie ; Apolline Maquet, CDRP 31 ; Philippe Mercier, DRAC Occitanie ; Vincent Biot, PNR des Causses et du Quercy ; Marie-Adélaïde Verlinde, Cabinet Mazars ; Frantz Miral, Béatrice Louat, Cabinet Conte-Miral.

Ont donné pouvoir :**Adhérents :**

Bernard Canac, Ville de Cransac-les-Thermes ; Robert Souris, Association saintaise des chemins de Saint-Jacques de la Charente Maritime ; Yannick Ducourt, Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques et d'études Compostellanes de Limousin-Périgord ; Arnaud Bourdé, Ville de Saint-Palais ; Daniel Olçomendy, Ville d'Ostabat Asme et Communauté d'Agglomération Pays-Basque ; Sophie Aspard Ville d'Arles ; Isabelle Bosc, Association Les haltes pèlerins du chemin d'Arles ; Sylvie Mailhol, Ville de Rieux-Volvestre ; Magali Roux, Ville de Villeneuve d'Aveyron ; Séverine Cornut, Conseil Départemental de la Lozère ; Natacha Clouzet, Ville de Najac ; Corinne Fraisse, Grand Narbonne Tourisme ; Jacqueline Gallo, Association des Amis de Saint-Jacques en Haut-Comminges ; Guy Messal, Association 1000 mains à la pâte ; Alexandre Benezet, Ville de Golinhac.

Sont excusés :**Adhérents :**

Bernard Breil, Ville de Montréal-d'Aude ; Marie-Claire Uchan, Ville de Saint-Bertrand-de-Comminges ; Lilie Flemming, Gîte Le Grangé ; Jean-Pierre Jammes, Conseil Départemental du Lot ; Laurent Inchauspé, Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port ; Jean-Noël Cassou, Ville d'Ourdis-Cotdoussan ; Muriel Pelissier-Chambron, Communauté de communes des Deux rives ; Alain Delayre, Ville de Saint-Avit-Sénieur ; Guy Mattéo, Association des Amis de St Jacques en Languedoc-Roussillon ; Noëlle Morcillo, Association Accueil et traditions Saint-Gilles-Saint-Jacques ; Maurice Boison, Communauté de communes de la Ténarèze ; Loïc Gojard, Ville de Martres-Tolosane ; Jean-Claude Destombes, Association Léguevin Saint-Jacques ; Marie Plane, Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées ; François Ceyrac, Association

Un chemin de St-Jacques La voie de Rocamadour en Limousin et Haut-Quercy ; Arnaud Viala, Conseil Départemental de l'Aveyron ; Roland Joffre, Ville de Livinhac-le-Haut ; Florence Toulorge, Gîte Un sourire en chemin ; Annette Laigneau, Ville de Toulouse ; Marjorie Tempier, Gîte Le Petit Pillard ; Francis Cros, Ville de la Salvetat-sur-Agout ; Jacques Michaud, Association des Amis de l'abbaye de Fontcaude ; Isabelle Mechin, Ville d'Aire-sur-l'Adour ; Gaston Chacornac, Ville de Saugues ; Jean-Luc Marx, Ville de Cahors ; Jean-Pierre Adam, Ville de l'Epine ; Dominique Quéheille, Ville d'Oloron-Sainte-Marie ; Monique Duhourcau, Ville de Lestelle-Bétharram ; Thibaut de Rouvray, Ville de Saint-Pé-de-Bigorre ; Bernard Scheuer, Ville de Sant-Côme-d'Olt ; Luc Jolivel, Ville de la Charité-sur-Loire ; Patrick Giacosa, Ville de Condom ; Boris Bellanger, Montpellier Méditerranée Métropole ; Marie Cristiani, Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault ; Georges Blachuta, Ville de Saint-Gervais-sur-Mare ; Rose-Marie Trinquier, Ville de Lunas ; Marcel Tubau, Ville de Pouzols-Minervois ; Lorant Hecquet, Ville de Vézelay ; Alain Viatgé, Association des Amis des chemins de Saint-Jacques en Occitanie ; Bernard Cauquil, Association Camins ; Marc Chicou, Association La Sauveté de Corronsac ; Christine Lehman, Ville de Pouzols-Minervois ; Christiane Marfin, Ville de Saint-Chély-d'Aubrac ; Vanessa Eggert, Ville de Saint-Gilles ; Jean-François Haussy, Association 1000 mains à la pâte en Quercy ; Sylvie Giesbert, ville de Capestang.

John Palacin préside la séance et constate que, le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir. Les documents soumis à la délibération ont été diffusés par voie électronique le 20 juin 2025.

Ordre du jour :

- Rapport moral 2024,
- Bilan d'activité 2024,
- Rapport de gestion et comptes 2024,
- Barème des cotisations et des prestations 2025,
- Programme d'actions 2025,
- Budget prévisionnel 2025,
- Observation des chemins,
- Présentation de la phase 3 de l'AMI « Destinations digitales ».

1. Rapport moral 2024

Michel Durrieu, Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine, et vice-président de l'Agence, est ravi d'accueillir l'assemblée générale de l'Agence. John Palacin, Conseiller Régional Occitanie et président de l'Agence, remercie le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'association Bordeaux-Compostelle pour cet accueil et leur implication. Il est heureux de cette mise en lumière de la voie de Tours. Il remercie les adhérents de leur présence, soulignant l'importance de se réunir, compte tenu de la grande taille du réseau. Cette Assemblée générale est importante car cette année passée a vu beaucoup de réalisations, avec les moyens à disposition et une grande énergie dépensée : le plan de gestion du bien Unesco et ses zones tampon, travail considérable confié par l'Etat, est maintenant en passe d'être signé ; le dynamisme de l'Agence s'illustre aussi par les communes haltes, le label Accueil, les assises de la voie d'Arles et de la voie du Puy, ou encore sa participation à la fédération européenne des chemins. L'équipe reviendra sur tous ces points, mais celui sur lequel il est aujourd'hui indispensable d'insister en passant un temps d'échange et de réflexion collective, est la situation budgétaire de l'Agence. L'Agence gère ça avec le plus de souplesse possible, la meilleure intelligence avec les uns et les autres, mais comme l'a rappelé Michel Durrieu, la situation est extrêmement difficile, les budgets sont sous pression, et ainsi un certain nombre de collectivités n'ont pas pu régler leur cotisation et d'autres ont demandé des assouplissements. Cela constitue ainsi un sujet qu'il est important de discuter. John Palacin remercie également Pascal Mazet avec qui il partage la présidence et les représentations de l'Agence, Pascal Mazet le remercie en retour, ainsi que l'équipe.

2. Bilan d'activité 2024

L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

- Observation

Connaissance des publics

Les résultats de l'étude des publics menée en 2021 dans 5 régions françaises sont régulièrement utilisés. Cependant, cette étude ayant été réalisée il y a 4 ans, elle nécessite d'être réactualisée, notamment au regard de l'inflation qui a dû affecter l'évaluation des dépenses journalières des cheminants. En 2025, plusieurs pistes seront explorées afin d'en financer la mise à jour.

Note de conjoncture

Afin de comprendre au mieux l'évolution de fréquentation des différentes voies, l'Agence française des chemins de Compostelle réalise chaque année un document qui présente, de manière synthétique, les données internes à l'association croisées avec les données de ses différents membres. La note de conjoncture 2022-2023, augmentée cette année des données de nouveaux partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs) a été réalisée sur deux ans. Elle a été présentée lors de l'Assemblée générale de l'Agence, le 20 juin 2024.

Les premiers chiffres de fréquentation de l'année 2024 ont également été présentés lors des Assises de la voie du Puy-en-Velay les 26 et 27 septembre 2024 et lors d'un « petit-déjeuner virtuel de l'agence » le 4 novembre 2024. La note de conjoncture pour l'année 2024 est en cours de rédaction et sera présentée en mars 2025.

Développement de l'observatoire

Le déploiement de l'exploitation de l'outil Eco-Visio s'est poursuivi en lien avec les collectivités qui ont installé les éco-compteurs. L'Agence française des chemins de Compostelle a obtenu l'accès à 2 nouveaux éco-compteurs : un sur la voie d'Arles à Sarrance et le second sur le chemin du Piémont Pyrénéen à Mifaget. L'AFCC a donc maintenant accès à 24 éco-compteurs qui se trouvent essentiellement sur la voie du Puy-en-Velay, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), la voie d'Arles (2), le chemin du Piémont Pyrénéen (1) et la voie Conques-Toulouse (1).

- Recherche et diffusion des connaissances

Conseil scientifique

Le conseil scientifique du bien a été réuni le 12 mars en visioconférence pour être informé sur le projet de colloque présenté par Christophe Alcantara (IDETCOM, Université Toulouse Capitole) à horizon 2024. Il a été consulté sur deux actions : une journée d'études à organiser en 2025 et la construction d'une démarche de captation de savoirs et de diffusion à grande échelle qui se substituerait aux tournées de conférences, onéreuses, et touchant un public intéressé, mais assez restreint.

Hors du cadre formel du conseil, plusieurs membres mènent des actions auxquelles l'Agence apporte un appui :

- Adeline Rucquoi a donné plusieurs conférences à travers la France.
- Quitterie Cazes a enregistré une émission radio sur *Radio Moun Pais* pour valoriser les actes du colloque de 2018 parus aux PUM (Presses universitaires du Midi).
- Frédéric Dosquet a publié un article dans la revue *Brief* des communicants territoriaux de septembre.
- Manuel Seco a poursuivi sa démarche de recherche, notamment à travers une enquête auprès des publics.

Colloque scientifique international « Chemins de Compostelle patrimoine mondial et itinéraire culturel »

Co-organisé par Christophe Alcantara (laboratoire IDETCOM et professeur à l'université Toulouse Capitole), par Adeline Rucquoi (directeur de recherche émérite au CNRS) et l'Agence française des chemins de Compostelle, le colloque préparé depuis un an s'est tenu les 4 et 5 avril 2024 à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques à Toulouse. Il a reçu le patronage de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe et de Régions de France. Le colloque a réuni près de 150 participants, chercheurs, étudiants, pèlerins, bénévoles membres d'associations.

Deux conférences plénières ont ouvert le colloque : Jean DAVAILLON de l'Université d'Avignon, a traité le thème suivant : *Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle : revisiter les patrimoines*.

David Le Breton, de l'Université de Strasbourg, a quant à lui parlé de *Compostelle, du pèlerinage à la marche*.

L'Agence a coordonné, le vendredi 5 avril, deux tables rondes dédiées aux enjeux de médiation et de développement durable des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

La première table ronde, traitait de la question suivante : *Les itinéraires culturels européens : comment transmettre les valeurs portées par les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ?* Animée par Eléonora Berti (présidente de la Fédération Française des Itinéraires du Conseil de l'Europe – FFICE, directrice de la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes), elle a permis d'écouter :

- Sylvain Penna, Fédération Française des Associations des Amis des Chemins de Compostelle, Compostelle France.
- Christophe Voros, directeur de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens
- Jacques Chevin, chargé de mission pour le développement de la section française et suisse de la Via Francigena, Association Européenne des chemins de la Via Francigena.
- Magali Rouze, Enseignante du lycée Joseph Saverne, L'Isle Jourdain (32)
- Sébastien Pénari, chargé de mission, Agence française des Chemins de Compostelle

La seconde table ronde, dédiée au sujet *des itinéraires culturels européens face aux grands enjeux de développement durable*, et animée par Louisa Marrone (Responsable du Pôle tourisme urbain et du Pôle culture, patrimoine, art de vivre, Atout France), a réuni :

- Ildefonso De la Campa, directeur du Xacobeo (organisme de gestion et de promotion des chemins de Compostelle auprès du Gouvernement de Galice) et Président de la Fédération européenne des Chemins de Compostelle
- Frédéric Huynh, directeur de l'infrastructure de recherche DATA TERRA pour l'observation intégrée du système terre
- Vanessa Ferey, Muséologue, Historienne des sciences et des techniques - Chargée de mission pour le patrimoine culturel immatériel et l'ethnologie du Cognac. Membre du conseil d'administration et du comité scientifique Iter Vitis.
- Vincent Biot, Chargé de mission tourisme, Coordinator UNESCO Global Geopark, Parc Naturel régional des causses du Quercy.
- Laure Koupaliantz, directrice de l'Agence Française des chemins de Compostelle

L'Agence a également apporté un soutien technique à l'organisation du colloque, notamment en matière de diffusion de l'appel à communication et du programme.

A cette occasion, la convention Commune-halte a été signée avec la Ville de Toulouse. Les fragments restaurés d'une statue de l'apôtre Jacques récemment découverts lors du chantier de restauration de la pile du pont attenant ont pu être présentés. Une belle visite de la basilique Saint-Sernin sous le double regard du Père Bogdan Velyanyk, son recteur, et celui de la médiéviste Quitterie Cazes a clôt les deux jours.

Les actes répartis en deux tomes ont été édités en octobre, aux Presses des Mines et aux Presses de l'Université Toulouse-Capitole.

Accompagnement des étudiants

Le suivi de Lu'an Zhu, une étudiante chinoise en doctorat – sous la direction de Vincent Challet, maître de conférences et membre du conseil scientifique – dans le cadre de sa recherche portant sur la renaissance des Chemins de Compostelle en sud-ouest depuis 1945, a été poursuivi.

Diffusion scientifique

Sébastien Rayssac, professeur des universités et membre du conseil scientifique de l'Agence, a entamé un travail d'études et de suivi de la structuration de la gestion du bien depuis plusieurs années. Rattaché au LISST, il anime un groupe de chercheurs autour du programme « Sentiers » (Université Toulouse - Jean Jaurès - LISST-CNRS) dans le cadre d'un axe de recherche « Espaces patrimonialisés et représentations du monde rural ».

La restitution de ce travail a été réalisée sous forme d'un film scientifique tourné au printemps 2024 et d'une journée d'étude tenue en juin.

Les témoignages de Daniel Olçomendy (maire d'Ostabat), de Thierry Rudelle (UDAP Aveyron), de l'agence Monomo, d'Isabelle Jardin (DREAL Occitanie) et de Sébastien Pénari (AFCC) ont été sollicités.

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence. Elle est diffusée à environ 4800 contacts.

- Envoi de la newsletter réseau janvier 2024 : 2 243 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau mars 2024 : 4 813 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau avril 2024 : 4 770 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau septembre 2024 : 4 871 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau octobre 2024 : 4 835 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau décembre 2024 : 4 822 destinataires

L'ANIMATION ET LA GESTION DU BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

Plan de gestion national

Le plan de gestion élaboré, arrêté et délibéré depuis 2023 est en attente. Il a fait l'objet de dernières délibérations d'approbation par des collectivités propriétaires en 2024. Sa synthèse a été diffusée à la demande.

Atlas des zones tampons

Le plan de gestion national est actuellement en attente du dépôt et de la validation d'un nouvel atlas des zones tampons qui en est un volet. Le premier dépôt intervenu fin 2020 de l'atlas réunissant les protections et les propositions de zone tampon a fait l'objet de remarques d'ICOMOS en 2021.

Des réunions en visioconférence ont été organisées au 1er semestre 2024 afin de trouver les réponses

adéquates avec les Sous-préfectures, les UDAP, les collectivités territoriales et les Parcs naturels régionaux impliqués.

La demande d'ICOMOS portait sur la traduction des périmètres de zone tampon dans des dispositifs de protection de planification (PLUI et OAP associés, SCOT, sites naturels classés, SPR, PDA, etc.); dans deux cas un problème de lecture carte a pu induire une mauvaise appréhension. Dans d'autres cas, les dispositifs de mise en œuvre de périmètres délimités des abords (PDA) ou de prise en compte dans des documents d'urbanisme à travers des orientations d'aménagements et de programmation (OAP) n'ont pas trouvé leur complète finalisation. Ont ainsi été réinterrogés les composantes :

- 010, L'Epine ;
- 011, Compiègne ;
- 013, Folleville ;
- 016, Aulnay ;
- 017, Pons ;
- 020, Le Buisson-de-Cadouin ;
- 023, Bazas ;
- 027 et 028, La Sauve ;
- 044 et 045, Conques ;
- 048, Saint-Chély-d'Aubrac ;
- 055, Auch ;
- 056, Beaumont / Larressingle ;
- 057, La Romieu ;
- 062, Figeac ;
- 067, Jézeau.

Certains périmètres ont été maintenus et la description des règles en vigueur avec un agenda des évolutions a été indiqué dans le rapport annexe à l'atlas.

Mission de conseil d'ICOMOS

Concernant les sections de sentier numérotées de 072 à 078, les zones tampons proposées fin 2020 correspondaient à celles de l'étude Bailly-Leblanc commanditée initialement par le Ministère de la Culture et assises sur les protections des quelques monuments historiques épars sur chacun des sept tronçons (chapelle, église ou château). La démarche participative pour tracer une zone de sensibilité paysagère autour de chaque portion de sentier a été conduite dans les années 2017/2018. Puis, elle a été confortée par la démarche « Chemins Faisons... » développée en 2020/2022. Le problème était de vérifier l'adéquation de cette seconde proposition avec les attentes d'ICOMOS : identifier les outils de gestion et conservation mobilisables pour ces superficies plus grandes. Aussi, en juillet, l'agence et le Ministère de la Culture ont sollicité une mission de conseil d'ICOMOS. La mission s'est tenue du 8 au 11 octobre 2024 avec une inspectrice italienne. Le rapport a été remis à mi-novembre, ce qui constitue une temporalité inhabituelle pour ce type de démarche.

Le mandat de la mission était le suivant :

- Comment assurer la compatibilité du bien et de ses zones tampons avec un tracé potentiellement évolutif des sentiers ?
- Au regard de leurs caractéristiques spécifiques, les outils réglementaires prévus par le code de l'urbanisme (Plan local d'urbanisme intercommunal - PLUI, Schéma de cohérence territoriale - SCOT) ainsi que les chartes des parcs naturels régionaux et les chartes paysagères qui sont des documents contractuels et non réglementaires, sont-ils adaptés à la protection des zones tampons des sections de sentier ?
- Pour les zones tampons de sections de sentier pour lesquelles ces processus sont en cours mais non finalisés au moment du dépôt de l'atlas, la présentation d'un calendrier de finalisation est-elle acceptable ?

La mission a été accueillie par Philippe Mercier et le DRAC adjoint, la DREAL, représentée notamment par Isabelle JARDIN, était associée sur le terrain. Dans le Lot, le parc naturel régional des Causses du Quercy a mobilisé les acteurs impliqués et un temps d'échange s'est tenu en présence de Madame le Sous-préfète de Figeac avant les sorties sur les composantes 74, 75 et 76. Dans le Gers, une réunion s'est tenue en présence du Conseil départemental et des communautés de communes de la Ténarèze et de la Lomagne Gersoise, ainsi que de l'UDAP suivie d'une sortie de terrain entre Condom et Lectoure.

Le rapport conclut ainsi :

- Sur l'ensemble de la démarche menée depuis plus de 5 ans : « L'analyse menée sur la contribution spécifique des sept tronçons de chemins pour refléter la VUE du bien et sur les attributs respectifs et incluse dans l'étude "Chemins faisons..." est rigoureuse. Elle est fondée sur une méthodologie solide qui met en jeu différentes disciplines, de multiples méthodes de travail et la participation des communautés. »
- Le rapport conclut que les propositions de délimitations des zones tampons pour les tronçons de chemins sont clairement justifiées et pourraient être complétées par des modifications mineures apportées à certaines parties limitées qui seraient trop proches ou coïncideraient avec les limites des tronçons de chemins inscrits, comme cela a été évoqué pendant la mission. »

Demande de modification mineure des limites pour la composante Montredon - Figeac

Une modification mineure des limites du bien a également été déposée pour la composante 868-074 Montredon Figeac. Le tracé retenu en 2016 comme délimitation du bien dans les 4 derniers km d'approche de Figeac ne sont pas englobés dans la zone tampon délimitée et délibérée. De surcroît, le tracé déposé ne répond à aucune justification d'ordre historique.

Le tracé 2016 est trop éloigné du périmètre défini en 2019/2020 comme zone tampon. Une demande de modification mineure du bien a donc été argumentée et sollicitée pour répondre à l'exigence : le sentier GR® actuel et ses éventuelles évolutions ainsi que le tracé délimité comme étant le bien inscrit devront demeurer inclus dans le périmètre de zone tampon.

Dépôt du dossier auprès du Comité du Patrimoine Mondial de l'Unesco

Les argumentaires ont été en conséquence retravaillés en collaboration avec la DRAC Occitanie et la

Direction Générale des Patrimoine du Ministère de la Culture, et un agenda prévisionnel des mises en œuvre, notamment en matière de protections et de documents d'urbanisme, a été proposé en annexe. Une prestation cartographique et de mise en forme graphique a été lancée en décembre 2024 pour permettre le dépôt par l'Etat partie français, auprès du Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco, au 30 janvier 2025.

Les zones tampons des autres composantes n'ayant fait l'objet d'aucune remarque sont considérées comme approuvées.

Le dossier sera examiné en juillet 2025 lors du prochain Comité du patrimoine mondial de l'Unesco.

Accompagnement des collectivités sur les plans de gestion locaux et animation du réseau des acteurs du bien

Plusieurs plans de gestion des propriétés d'Etat en Nouvelle-Aquitaine ont été finalisés en 2024. Quelques cahiers de gestion locaux demeurent à finaliser : Vézelay, Asquins, Compiègne, Soulac, Paris, l'abbaye de la Sauve, les cathédrales d'Agen, Cahors et Amiens. La cathédrale de Bordeaux réfléchit toujours à son plan d'action.

Plusieurs commissions locales se sont tenues :

- Compiègne, Amiens et Folleville (mai)
- Oloron-Sainte-Marie (juin)
- Rabastens (octobre)
- Arles, Saint-Gilles et l'Aveyron (novembre)

Des échanges ont eu lieu avec Agen (plan de gestion), Neuvy-Saint-Sépulchre (les actions et la signalétique), Arles (la zone tampon). Un échange a eu lieu avec le Département de la Dordogne pour la réalisation de la monographie sur l'abbaye de Cadouin dans la collection dédiée au Bien. L'Agence a assisté à la commission SPR de Toulouse dont elle est membre (février 2024).

Exploitation des données de l'ex-plateforme numérique GeoCompostelle :

Afin de valoriser les données touristiques de l'ancienne application « Géocompostelle », un partenariat est en cours de construction avec la Fédération Française de la Randonnée pédestre. Cette collaboration inclut Makina Corpus et consiste à transférer les données du site GeoCompostelle, amené à disparaître, vers l'application « Marando », administrée par la FFRandonnée. Plusieurs réunions techniques se sont tenues de septembre à décembre 2024.

Séminaire transnational sur la candidature au patrimoine mondial des témoins matériels de la construction de l'Etat des Pyrénées (26-27 septembre)

A l'invitation de la Drac Occitanie, Aline Tomasin et Sébastien Pénari ont participé au séminaire organisé à Foix autour de cette candidature afin de témoigner des enjeux de gestion et d'organisation d'un bien en série. La candidature, portée par le Gouvernement d'Andorre, associe le Conseil Départemental de l'Ariège, propriétaire du Château de Foix, élément de la série.

Observatoire des paysages de la Voie du Puy

Avec le soutien financier et technique de la DREAL et dans le prolongement de l'étude « Chemins faisons... », pour le suivi de mise en œuvre du plan de gestion et la vigilance dans les espaces de sensibilité paysagère pris comme zone tampon, un observatoire photographique est en cours de réalisation. Un prestataire a été retenu et une première réunion s'est tenue en septembre 2024 avec les référents des sept sections de sentier concernées.

Cette démarche nécessite d'acter une méthode commune et d'harmoniser la liste des objets à observer du point de vue de la valeur universelle et de ce qui fait sens au regard des zones tampons : patrimoine des dévotions, soins ou franchissements, ambiance paysagère, patrimoine vernaculaire identitaire. L'action se poursuivra en 2025 avec la phase de prises de vue.

LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

- Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Label « Accueil chemins de Compostelle en France » – Réseau d'hébergeurs

RESEAU DU LABEL "ACCUEIL - CHEMINS DE COMPOSTELLE EN FRANCE" BILAN 2024										
Département de déploiement	Ariège	Aude	Aveyron	Haute-Garonne	Gironde	Hérault	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	TOTAL
Hébergeurs labellisés fin 2023	3	1	16	15	11	5	24	19	9	103
Hébergeurs labellisés en 2024	0	2	2	7	2	0	2	0	0	15
Hébergeurs délabellisés en 2024	0	0	3	2	0	0	3	7	1	16
Hébergeurs labellisés fin 2024	3	3	15	20	13	5	23	12	8	102

En 2024, le réseau du label compte 102 hébergements labellisés. Si 16 membres ont quitté le réseau, 15 nouveaux membres l'ont rejoint.

L'année 2024 a marqué une étape dans le développement de la démarche. Après cinq ans d'existence, il a semblé essentiel à l'Agence de réévaluer certains aspects en collaboration avec ses référents au sein des ADT/CDT, copilotes de cette initiative.

Dans cette optique, l'Agence a organisé plusieurs visioconférences afin de recueillir leurs attentes et leurs avis sur différents points tels que la gouvernance, les conventions, la communication et l'engagement tripartite avec les hébergeurs labellisés.

A la suite de ces échanges constructifs, l'Agence a proposé différentes options de gouvernance, permettant ainsi à certains référents de prendre en charge les cotisations, voire de mutualiser ces dernières avec d'autres labels dans leurs départements. Les nouvelles conventions entre l'Agence et les ADT/CDT seront mises en place en 2025.

Concernant le déploiement du label, le CDT du Gers a préféré attendre la finalisation des nouvelles conventions. Dans le département de l'Aude, une réunion de lancement avec les Offices de Tourisme (OT) et l'ADT s'est tenue le 12 février 2024. Un atelier de bienvenue a été organisé le 26 mars 2024. Plusieurs réunions de présentation du label ont eu lieu dans d'autres départements.

Enfin, des relais de publications sur Facebook et Instagram ont été créés pour promouvoir le label et les reportages des hébergeurs.

En 2024, le Miam-Miam Dodo a accepté la demande de l'Agence de faire figurer les hébergeurs labellisés dans leurs guides « Le Puy en Velay – Cahors », « Cahors – Roncevaux » et « Voie du Célé, Voie de Rocamadour ». En 2025, cette valorisation s'étendra à l'ensemble de leurs guides.

Accompagnement des porteurs de projets d'hébergement

Trois fiches pratiques ont été créées afin de mieux accompagner les personnes souhaitant se lancer dans l'offre d'hébergement le long des chemins. Ces fiches abordent les aspects suivants :

- Fiche n°1 « *Guide sur le projet de création d'hébergement* » : des conseils et des outils pour aider les futurs hébergeurs à définir leur projet et à prendre les bonnes décisions.
- Fiche n°2 « *Hébergements touristiques : principes et démarches* » : La réglementation à connaître et les démarches à effectuer pour ouvrir un hébergement.
- Fiche n°3 « *Communiquer sur mon hébergement* » : Des recommandations pour promouvoir efficacement son offre d'hébergement auprès des cheminants.

Communes haltes – Chemins de Compostelle en France

Les communes sont des acteurs privilégiés de la préservation, du développement et du rayonnement des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France. L'Agence a souhaité accompagner et valoriser leur engagement grâce au programme de labellisation « Communes Haltes - Chemins de Compostelle en France » lancé en novembre 2021. Ce label vise à garantir aux cheminants, randonneurs et pèlerins, une base commune de services adaptés à leur itinérance, leur confort et la découverte du territoire : aménagements, hébergements, informations, signalétique, médiation culturelle, ... Il est un gage de qualité.

18 communes ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt publié en décembre 2023. Les communes présélectionnées ont travaillé sur un état des lieux de leurs services et équipements, puis à l'élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action sur trois ans, en conformité avec la Charte des engagements des Communes Haltes. Pour cette troisième édition, 8 communes ont été labellisées : Capestang (34), Pons (17), Pouzols-Minervois (11), Saint-Jean-d'Angély (17), La Romieu (32), Saint-Gilles (30), Saint-Gervais-sur-Mare (34) et Saint-Jean-Pied-de-Port (64).

La rédaction de la feuille de route et du plan d'action a été une opportunité pour mobiliser élus, techniciens, socioprofessionnels et habitants de chaque commune.

Les Communes-Haltes bénéficient pendant trois ans d'un accompagnement spécifique, de la mise à disposition de l'ingénierie de l'Agence, d'une communication dédiée et d'actions collectives propres au label.

Plusieurs évènements accompagnant les signatures de convention ont été organisés pour valoriser ces labellisations :

- Promotion 2023-2025 : en janvier à Poitiers (86), en avril à Toulouse et Sorèze (31), en juin à Lectoure, Eauze et Condom (32).
- Promotion 2024-2026 : en octobre à Saint-Gilles (30).

Les premières Rencontres des Communes-Haltes se sont tenues le 28 novembre à Auvillar (Tarn-et-Garonne), elles ont rassemblé une cinquantaine de participants issus des trois promotions (2022, 2023 et 2024) : élus, techniciens, personnels d'office de tourisme mais aussi des communes candidates pour la prochaine promotion. Ces rencontres avaient pour objectif de répondre aux questions sur la suite du processus de labellisation d'une durée 3 ans et de favoriser les échanges entre les communes labellisées. La journée a été structurée autour d'une table ronde sur le partage des bonnes pratiques, animée avec les maires de Saint-Lizier, M. Pichan et de Lauzerte, M. Le Moing, suivie d'une visite de la commune d'Auvillar et de ses aménagements réalisés au cours des trois années de labellisation. Deux ateliers ont été organisés : un sur l'avenir du label et l'autre sur l'appropriation des 7 engagements pour les communes souhaitant candidater au prochain appel à manifestation d'intérêt (AMI).

Les principaux enseignements de cette rencontre sont les suivants :

- Renforcer le réseau des Communes-Haltes par l'organisation d'une rencontre annuelle
- Développer le kit de communication pour une visibilité accrue du label
- Mettre en place une « prolongation de la convention » pour les communes déjà engagées

L'Agence a diffusé l'appel à manifestation pour une quatrième session, le 16 décembre 2024. La promotion 2025-2027 des Communes-Haltes devrait voir labelliser une quinzaine de communes.

- **Formation et soutien aux compétences**

Un Mooc sur les chemins de Compostelle, itinéraire culturel européen

Il est dédié à la « Présentation des chemins de Compostelle, itinéraire culturel européen ». D'une durée de 55 minutes, il a été élaboré, enregistré et mis en ligne sur le site [e-patrimoines.org](https://www.e-patrimoines.org). Ce site du Ministère de la Culture en accès gratuit et sur inscription offre pour tous publics et surtout les professionnels, un ensemble de ressources de formation à distance autour des enjeux du patrimoine culturel matériel et immatériel en France et dans le monde : les itinéraires culturels, le patrimoine mondial, les politiques et pratiques de la conservation, de la restauration, de la médiation ou des coopérations internationales.

https://www.e-patrimoines.org/patrimoine/new_interactive_ress/les-chemins-de-saint-jacques-de-compostelle-itineraire-culturel-du-conseil-de-leurope/

Un module de formation aux Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (ICCE) a été lancé en septembre 2024 par Atout France. Didactique, sous la forme de quizz, l'un des modules est consacré aux chemins de Saint-Jacques de Compostelle : <https://atoutfrance-e-travelacademy.com/icce>

Destiné aux professionnels du tourisme, l'Agence y a été associée.

Les signalétiques

Des sollicitations pour les logos, pour les clous ou pour des conseils et validations de contenus sont régulièrement traitées. En 2024, les demandes auxquelles l'Agence a répondu ont été les suivantes :

- Saint-Gilles (30) pour des panneaux routiers
- Saint-Jean-d'Angély (17) et Folleville (80) pour des panneaux d'entrée de ville
- Bayonne (64), Viviers-les-Montagnes (81), les communautés de communes de Razès-Malepère (11) et de la Vallée de l'Hérault (34) pour des clous
- Lauzerte (34) pour une stèle
- Toulouse (31) pour le renouvellement de la plaque commémorative d'inscription de la basilique Saint-Sernin
- La Charité-sur-Loire (58) pour un panneau autoroutier
- Saint-Julien Chapeuil (43) pour les usages de logos et une meilleure promotion du chemin

Les petits-déjeuners

L'Agence entourée de ses partenaires a mis en place des petits-déjeuners virtuels d'une heure, une fois par mois, à destination des professionnels.

Plusieurs thèmes ont pu être abordés :

- Septembre : « Développer une offre de médiation culturelle et événementielle autour des chemins »
- Octobre : « Des chemins durables : quelles bonnes pratiques et quels outils ? », en partenariat avec ATD (Acteurs du tourisme durable)
- Novembre : « L'observatoire des chemins : données, indicateurs, préparation de la note de conjoncture 2024 »
- Décembre : « Les chemins de Compostelle au cœur des centres anciens et patrimoniaux. Quels outils de protection et de médiation ? »

En moyenne, ils ont rassemblé près de 35 participants issus du réseau de l'Agence.

Les petits-déjeuners virtuels de l'Agence sont disponibles sur sa chaîne Youtube : [@agencefrancaise-descheminsd3523](#) et ont été visionnés près de 70 fois en moyenne.

- Animation des grands itinéraires

Structuration de la Via Podiensis – GR®65 (CIMAC et nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027)

Le précédent programme de la Via Podiensis a pris fin en 2023. Une candidature a été déposée par l'Agence au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC), dont les orientations sont les suivantes : un développement mesuré et durable, une offre de services de qualité pour tous, un laboratoire culturel. Un enjeu fort reste la consolidation de la gouvernance et du modèle économique et pleinement développer leur potentiel

touristique, culturel, économique, facteur d'attractivité et de dynamisme du Massif central. Le dossier présenté par l'Agence a été retenu par l'ANCT en octobre 2023. L'Agence a travaillé au premier semestre 2024 sur un dossier complémentaire au titre du nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027, mais ce nouveau programme ne prend plus en charge les dépenses d'animation. Le dossier n'a donc pas pu être déposé.

Les Assises de la voie du Puy se sont tenues les 26 et 27 septembre 2024, à Golinhas. Ces dates avaient été retenues pour associer l'évènement avec le Festival « Travers » coordonné par l'Association « Derrière le Hublot », dans le cadre de la démarche « Fenêtres sur le paysage ». Ce festival a malheureusement été annulé au dernier moment.

Durant deux demi-journées animées par Percolab, près de 40 participants représentant les acteurs clés de la Voie du Puy, sont venus réfléchir collectivement aux défis à venir. Les participants ont exploré des thématiques cruciales telles que la gouvernance, l'animation, les financements, ainsi que la gestion des flux et de l'hébergement. À travers une série d'ateliers dynamiques, des perspectives prometteuses ont émergé pour renforcer et dynamiser cet itinéraire emblématique face aux défis du changement climatique et de l'affluence croissante.

Les discussions ont permis d'approfondir de manière participative plusieurs axes stratégiques :

- Renforcement du réseau d'acteurs pour une coordination accrue des initiatives locales et régionales, mettant l'accent sur une gouvernance partagée et une animation inclusive.
- Développement de nouvelles sources de financement visant à soutenir durablement les projets d'aménagement et d'animation de la Voie.
- Optimisation de la gestion des flux grâce à une analyse fine des tendances de fréquentation et à l'adoption d'outils adaptés.
- Amélioration et diversification de l'offre d'hébergement, en tenant compte des besoins spécifiques des randonneurs et des caractéristiques locales.

Structuration de la voie d'Arles – GR®653 (CIMAC et nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027)

Le précédent programme de la voie d'Arles a pris fin en 2023. Une candidature a été déposée par l'Agence au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC), dont les orientations sont les suivantes : attirer davantage de flux et mieux les répartir, doter l'itinéraire d'aménagements et de services durables. Un enjeu fort reste la consolidation de la gouvernance et du modèle économique et pleinement développer leur potentiel touristique, culturel, économique, facteur d'attractivité et de dynamisme du Massif central. Le dossier présenté par l'Agence a été retenu par l'ANCT en octobre 2023. L'Agence a travaillé au premier semestre 2024 sur un dossier complémentaire au titre du nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027, mais ce nouveau programme ne prend plus en charge les dépenses d'animation. Le dossier n'a donc pas pu être déposé.

Les 25 et 26 avril 2024, l'Agence a organisé avec la complicité de l'Office de tourisme Sorèze Revel St-Ferréol, la Communauté de Communes Aux Sources du Canal du Midi, la ville de Sorèze et Tarn

Tourisme, les Assises de la Voie d'Arles à Sorèze (81) au sein de l'Abbaye-Ecole. Ces rencontres ont rassemblé 40 participants et ont rempli les principaux objectifs suivants :

- Faire un état des lieux par tronçon : Arles - Saint-Guilhem, Saint-Guilhem – Castres, Castres – Auch, Auch – Oloron sur la fréquentation, la signalétique, l'identité de la Voie, le relai de l'information d'offre et de service et la mise en valeur culturelle et patrimoniale.
- Travailler sur l'indépendance financière des actions, des innovations et de la concrétisation de la valorisation de la voie en relation avec les offices de tourisme dont le rôle est central.
- Partager de bonnes pratiques avec la signature de la convention de labellisation Communes-Haltes pour la ville de Sorèze
- Etudier des projets à déployer tout le long de la voie : identité, présence digitale, coopérations culturelles et artistiques, services et accueil.
- Mieux connaître les dispositifs de financement à la disposition des communes et collectivités : Fondation du Patrimoine, Région Occitanie, Leader, crowdfunding.

Ce temps fort a permis de cultiver l'engagement des acteurs, gestionnaires et animateurs de la voie en termes politiques et financiers sur des actions concrètes et de façonner des actions dans la perspective des prochaines années.

Du 2 octobre au 10 octobre se sont déroulées les Commissions annuelles de la Voie d'Arles. Celles-ci ont permis de tirer le bilan plus précis des actions réalisées et de prospecter les actions futures à engager.

Le label Communes Haltes - Chemins de Compostelle en France a été relancé pour une troisième promotion. Deux communes ont été labellisées sur la Voie d'Arles : Saint-Gilles (30) et Saint-Gervais-sur-Mare (34).

La troisième édition des Assises de la Voie d'Arles aura lieu les 13 et 14 mars 2025.

Chemin du piémont pyrénéen – GR®78

Le programme cofinancé par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires départementaux (CD ou ADT) et l'Agence a pris fin. Les actions suivantes ont été finalisées :

- 3 reportages vidéo mettant en valeur des communes-haltes de l'itinéraire (Montréal d'Aude (11), Rieux-Minervois (11) et Saint-Lizier (09)) ;
- La campagne photos dans les Hautes-Pyrénées ;
- Le dossier de presse a été finalisé ;
- La carte touristique, dont l'impression, la distribution et la diffusion interviendront en 2025 ;
- La collaboration éditoriale à la réédition du guide Gallimard Encyclopédie du voyage, qui intègre le chemin du Piémont pyrénéen comme un chapitre à part entière.

Développement des vélo-routes « Saint-Jacques à vélo » (V56 et V41)

Le développement de la véloroute « Saint-Jacques à vélo via Vezelay » - V56 passe à présent par la structuration de sa gouvernance. Avec l'appui de Vélo et territoires, l'Agence a initié en début d'année

2024 un atelier permettant une réflexion conjointe avec les partenaires. L'hypothèse de travail identifiée était une structuration en comité d'itinéraire allégé et mutualisé avec la V41, piloté par l'Agence.

L'Agence s'est également rapprochée des partenaires à mobiliser dans le cadre du développement de la V41 afin d'évaluer la faisabilité de l'hypothèse retenue par les acteurs de la V56. Aucun consensus n'a à ce jour permis de poursuivre cette action.

Chemin de Conques à Toulouse

Le Chemin de Conques à Toulouse a fait l'objet de plusieurs actions de communication coordonnées par le comité d'itinéraire et ses 4 agences départementales du tourisme (Aveyron, Tarn-et-Garonne, Tarn et Haute-Garonne). L'Agence a participé à son comité de pilotage et comité technique le 10 décembre 2024 afin de poursuivre la dynamique engagée autour de cet itinéraire. En raison de travaux liés à la construction d'une autoroute, l'accès à la voie est actuellement impossible.

Chemin d'Amadour - GR®81

L'Agence est membre du COPIL et des groupes de travail pour l'aménagement et la valorisation de ce nouvel itinéraire qui relie 10 composantes du Bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Deux COPIL ont eu lieu cette année pour structurer et animer le Chemin d'Amadour, le premier en avril et le second en novembre 2024. L'Agence y était présente. Ils ont permis notamment de structurer la gouvernance en décidant des personnes conviées lors des comités techniques et des thématiques à aborder.

Développement d'une approche « durable » des chemins

L'Agence a adhéré à l'Association Acteurs du tourisme durable (ATD). Elle a participé également aux Universités du Tourisme durable qui ont eu lieu à Bordeaux en novembre 2024. Elle a aussi participé au premier « Meet-up » des acteurs du Tourisme durable qui s'est tenu à Toulouse le 27 février 2024.

LA MEDIATION ET L'ACTION CULTURELLE

- Les évènements culturels et temps forts

La saison culturelle *Sur les chemins de Compostelle*

La saison culturelle a pour but de fédérer les programmations sous une communication commune et de toucher un plus large public avec des supports identifiables. De cette hausse de visibilité dépendent des accroissements de fréquentation et une meilleure coopération entre acteurs. L'objectif de cette action est de valoriser tout le travail d'animation dans lequel les acteurs du chemin s'engagent chaque saison.

Le thème de la saison 2024 était : « L'humain fait chemin ! » Un nouveau visuel et un nouveau format de programme communs ont été créés et diffusés : 8000 cartes postales, 7 000 dépliants, 150 affiches 40 x 60 cm, une pastille avec un QR Code pour insertion sur les supports.

L'Agence a relayé le programme sur son site internet et par un communiqué de presse. En soutien de la démarche, un catalogage de l'offre culturelle disponible a été mis à disposition sur l'espace professionnel du site. Deux actions complémentaires ont été proposées :

- en partenariat avec la FFACC (Compostelle France) et les territoires, diffuser l'opération lotoise 1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques ;
- diffuser les expositions.

Sur la saison 2024, une centaine de manifestations se sont déroulées sur les chemins de Compostelle en France. Elles ont été relayées dans l'agenda culturel sur les réseaux sociaux et à travers des diffusions via Brevo (anciennement Sendinblue). Les villes de Saint-Jean-d'Angély, Martres-Tolosane, l'Association Camins et bien d'autres se sont mobilisées afin de proposer des programmations riches et variées. Pour la première fois, l'Agence s'est associée à la Conférence des évêques de France pour la 13e édition de La Nuit des églises qui s'est tenue du 22 juin au 3 juillet 2024.

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'opération nationale a été reconduite en collaboration avec l'association 1000 mains à la pâte. Plusieurs événements se sont tenus dans le département du Lot mais aussi à Martres-Tolosane (31) et à Saint-Gervais-sur-Mare (34). Un dépliant de présentation et une vidéo d'animation sont disponibles.

- Action culturelle et éducative

Les tournées de conférences

Organisées depuis 2018 pour soutenir la diffusion de la connaissance et enrichir les programmations des adhérents, il a été décidé de rechercher une autre formule dont le coût par audience serait plus avantageux ainsi que le bilan carbone. La qualité des conférenciers n'a jamais été remise en question, mais les audiences restent insuffisantes. Élargir l'audience d'une part et développer une médiathèque audiovisuelle d'autre part a fait l'objet d'une consultation du conseil scientifique en vue de trouver de nouvelles modalités.

La conférence prévue avec Xavier Bailly, directeur délégué de la Cité internationale de la langue française, initialement prévue en octobre 2023, a été reportée sur trois dates de janvier 2024.

Date/lieu	Conférencier	Thème	Partenaires	Auditeurs
3 juin 2023 à L'Epine (51)	Xavier Bailly	« De Notre-Dame d'Amiens à la Cité internationale de la langue française, un itinéraire au service de la noblesse du monde »	VPAH Bordeaux, Communes de L'Epine, Saint-Sever et Rieux Minervois, association Camins et Amis de la basilique de L'Epine	une centaine
19 janvier 2024 à Bordeaux (33)				35
20 janvier 2024 à Saint-Sever (40)				29
21 janvier 2024 à Rieux Minervois (11)				70

L'association poursuit son activité de conseil sur les contenus de programmation : mise en contact du conteur Arnaud Pelletier avec des acteurs du chemin du Puy pour programmation, conseil à la compagnie JCN pour une itinérance artistique autour du chemin du Puy ou du chemin de Conques à Toulouse. De même à la compagnie Le Chardon qui souhaite diffuser une forme théâtrale contée légère sur le chemin du Puy.

Jeux divins... de la saint Jacques à la saint Vincent en partenariat avec l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest

Un cycle de conférences avait été organisé avec l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest entre juillet et décembre 2022. Elle avait donné lieu à une conférence à deux voix, par France Gerbal-Medalle et Sébastien Pénari. Cette conférence a à nouveau été programmée en 2024.

Date/lieu	Thème	Partenaires	Auditeurs
25 janvier 2024 à Gaillac (81)	« De saint Jacques, à saint Vincent »	Amis de Saint Jacques en vignoble gaillacois, société des amis du musée et du patrimoine de Gaillac	110 à 130 auditeurs

Par ailleurs, le projet d'ouvrage initié par appel à contribution en 2022 a été brièvement relancé par l'Interprofession. L'Agence a rédigé une contribution sur la base du contenu de la conférence, et l'a transmise en juin. Le projet est pour le moment mis en attente.

CompostEVA (Erasmus +)

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA a généré un matériel éducatif qui sera mis à disposition sur notre site Internet (en construction en 2024 et 2025) comme ressource pédagogique supplémentaire.

Expositions diffusées en 2025

Titre de l'exposition	Lieu de présentation	Dates de Présentation
Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Occitanie	Marsolan (32)	22 juillet - 18 août
	Golinhac (12)	16 - 29 septembre
Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France, patrimoine de l'humanité	Toulouse (31)	JEP (20- 22 septembre)
L'invention du patrimoine mondial	Mimizan (40)	1 ^{er} - 31 octobre
Le pèlerinage, un chemin de vie	Mimizan (40)	4 - 28 juin
	Bordeaux (33)	13 septembre - 18 octobre

Le fonds d'expositions de l'Agence a été allégé de quelques titres qui étaient devenus trop datés ou peu gérables. Les expositions « De pierre, de bois, de terre et d'âmes... », « Des chemins vers Compostelle à l'itinéraire culturel européen » et « Une géographie des circulations vers Compostelle » ont donc été écartées du catalogue et ne sont plus disponibles. Par ailleurs, à la suite d'un sinistre sur l'exposition

« Carnets d'un peintre sur les chemins de Compostelle » lors de sa présentation sur le territoire d'une collectivité, un sérieux différend a opposé l'Agence à l'auteur des aquarelles. Ce dernier n'ayant pas eu gain de cause, a souhaité récupérer ses deux expositions que l'Agence avait en gestion. Le catalogue ne propose donc plus les titres « Carnets d'un peintre sur les chemins de Compostelle » et « Regards croisés sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo ».

Enfin, un projet de nouvelle exposition itinérante dédiée au jeune public a été initié.

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Dans le cadre de la quinzaine franco-allemande en Occitanie, l'association Derrière le Hublot et l'Agence, avec le soutien de la Région Occitanie et de la DRAC Occitanie, ont accueilli Markus Bader, du groupe Raumlabor Berlin, Alex Roemer, du réseau Constructlab, et Oksana Trypolska, de l'Institut Ukrainien en France pour leur faire découvrir les œuvres-d'art refuge du projet *Fenêtres sur le paysage* situées en Aveyron et dans le Lot. Deux jours riches en échanges avec les acteurs du territoire impliqués dans cette démarche artistique. Une restitution de cette rencontre s'est tenue à Millau lors de l'ouverture officielle de la quinzaine.

Enfants médiateurs

Sur la proposition du service éducatif de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, une action « enfant médiateur » est en co-construction. L'action vise à mobiliser des classes de primaire et collège pour l'étude de leur patrimoine et la restitution à la manière des guides. Sont concernées deux classes du Mont-Saint-Michel et une école de Saint-Gilles. La ville de St-Gilles est motrice et la collaboration se poursuit avec le service éducatif du CMN.

En mai, les deux classes d'école primaire ont chacune été connectée à l'autre, tour à tour, en séquence d'une heure de restitution. Saint-Gilles a en outre fait une restitution aux parents d'élèves tandis que la classe du Mont-Saint-Michel a réalisé un voyage scolaire et une rencontre à Poitiers.

L'action a été relancée pour 2024/2025 en associant une classe de Mimizan.

Un kit éducatif

Un document de recensement des ressources a été élaboré pour une diffusion vers les enseignants ou intervenants en milieu scolaire et para scolaire.

- Les projets éditoriaux

Collection de monographies sur les composantes inscrites

Cette collection qui vise un grand public et vulgarise d'une part le bien et le patrimoine mondial, d'autre part qui présente l'histoire d'une composante et sa signification dans le bien, comporte à ce jour 4 opus. En 2024, un cinquième opus avec pour sujet l'abbaye de Cadouin a été mis en chantier par le conseil départemental de Dordogne.

Beau-livre « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité »

La vente directe a complètement remplacé le dépôt-vente. Le solde progressif des contrats antérieurs en dépôt-vente s'est poursuivi. 22 livres ont été vendus. Cette baisse s'explique par la fermeture

définitive des éditions Gelbart, ce qui ne laisse plus la diffusion qu'à l'Agence. A ce jour, 1 813 livres ont été vendus, sur un tirage de 3 000 exemplaires. L'Agence a également offert le livre dans certaines occasions (réceptions, concours photo...).

Guide Gallimard Encyclopédies du voyage « Chemins de Saint-Jacques »

L'Agence a conventionné en fin d'année 2023 avec les Editions Gallimard pour la réédition de leur guide Encyclopédies du voyage sur les chemins de Compostelle. L'Agence a été collaboré par la relecture, la réécriture, la modernisation des textes, et la fourniture d'illustrations. Le guide est paru en juin 2024.

L'INFORMATION DU PUBLIC ET LA PROMOTION

- L'information du public

Documentations

Les documentations destinées au public sont très peu actualisées faute de temps et de moyens humains. Toutefois les informations concernant les hébergeurs, les guides pratiques etc... sont actualisées sur le site Internet.

En 2024, l'Agence a répondu à 5 196 demandes d'information via le site Internet (5 711 en 2023). Les demandes viennent majoritairement de France, de Belgique et du Canada. Les documentations les plus demandées sont La voie du Puy-en-Velay, le Camino Francés, le Camino del Norte et le chemin du Piémont Pyrénéen. A cela il faut ajouter les demandes ponctuelles (environ 150, par courriel). Les questions portent sur le choix d'un itinéraire ou d'un guide, les hébergements. L'Agence dispose désormais de plus de 59 000 adresses, grand public, professionnels et institutionnels. Cette base de données est complétée quotidiennement.

Credenciales

En 2024, **5 032** credenciales ont été vendues aux particuliers contre 3 643 en 2023, soit **une hausse de 38%**, et **1 035** aux organismes contre 1 060 en 2023, soit **une baisse de 2%**.

Après 6 ans sans évoluer, le prix unitaire de vente de la credencial pour les particuliers est passé de 10€ à 12€ en 2024. Le prix unitaire de vente auprès des organismes de revente a été maintenu à 6€, frais de port en sus.

Organismes de revente 2024 :

- Voie du Puy : OT et thermalisme Decazeville Communauté, OT Intercommunal Moissac Terres des Confluences, OT du Grand Figeac, OT Aubrac Laguiole (Bureau de Saint-Chély d'Aubrac), OT Cahors vallée du Lot, collégiale de La Romieu, OT Terres d'Aveyron, OT Margeride en Gévaudan.
- Voie d'Arles : OT Saint-Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault, OT Castres-Mazamet, OT Saint-Gilles.
- Chemin du Piémont Pyrénéen : OT Fanjeaux, OT Carcassonne.

- Bretelle de Fontcaude : Amis de l'abbaye de Fontcaude.
- Voie de Vézelay : OT de la vallée du Kiwi.

Évolution des ventes de credenciales :

	Particuliers	Professionnels
2019	1 575	517
2020	835	360
2021	2 007	555
2022	3 115	982
2023	3 643	1 060
2024	5 032	1 035

Lettre d'information

La lettre d'information « Le bruit des chemins » est diffusée à un peu plus de 45 000 contacts. Elle met avant l'actualité des chemins : événements, publications, animations culturelles, etc... La lettre a également vocation à mettre en valeur les adhérents.

Diffusions 2024 :

- Envoi de la newsletter n°28 en février 2024 : 44 090 destinataires
- Envoi de la newsletter n°29 en mars 2024 : 43 968 destinataires
- Diffusion des manifestations de la saison culturelle en mai 2024 : 43 649 destinataires
- Envoi de la newsletter n°30 en juin 2024 : 44 084 destinataires
- Envoi de la newsletter n°31 en juillet 2024 : 44 519 destinataires
- Envoi de la newsletter n°32 en septembre 2024 : 44 961 destinataires
- Envoi de la newsletter n°33 en octobre 2024 : 44 782 destinataires

- La communication vers le grand public

Le site Internet

En 2024, le chantier de refonte complète du site généraliste et pratique de l'Agence **www.chemins-compostelle.com** a été mis en place. Le site dédié www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr a été abandonné, et ses données seront intégrées au nouveau site en construction. Le nouveau site de l'Agence devrait être mis en ligne au printemps 2025. Dans l'attente, le site généraliste actuel a néanmoins régulièrement été complété et mis à jour (médiathèque en ligne, rubrique « Actualités » ...).

Fréquentation du site Internet de l'agence 2019 : 439 381 visites ; 1 083 284 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2020 : 335 902 visites ; 921 774 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2021 : 394 429 visites ; 1 066 145 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2022 : 431 354 visites, 1 136 760 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2023 : 290 157 visites ; 776 827 pages vues

Fréquentation du site Internet de l'agence 2024 : 391 468 visites ; 569 753 pages vues

Les réseaux sociaux

La page Facebook de l'Agence compte un peu plus de **10 000 abonnés** (8 700 en 2023).

Les publications quasiment quotidiennes ont généré une augmentation des visites sur la page et du nombre d'abonnés.

Trois vidéos de présentation des Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France ont été publiées (Rieux-Minervois, Montréal de l'Aude et Saint-Lizier) et valorisées sur Facebook et Instagram.

L'Agence compte **5 300 abonnés** (4 700 en 2023) sur son compte Instagram (deux publications par semaine et désormais une story). Les publications génèrent jusqu'à 1 200 vues et les stories jusqu'à 1 800 vues. Ces publications sont l'occasion d'augmenter le nombre d'abonnés régulièrement et d'échanger avec le public et les professionnels. Un **concours photos** a été organisé cette année encore. Les photos « candidates » ont été publiées sur la page Instagram et celles qui ont obtenu le plus de « like » ont gagné. Les 3 lauréats ont reçu chacun un exemplaire de l'album Voyages Gallimard.

L'Agence dispose également d'une page sur le réseau social professionnel LinkedIn, qui fait l'objet de 2 à 3 publications par semaine. Elle compte **1 600 abonnés** (1196 en 2023). Certaines publications enregistrent jusqu'à 1 600 vues.

Les hébergements et les communes labellisés sont valorisés régulièrement à travers des publications sur les réseaux sociaux. Les appels aux dons pour la restauration des monuments sur les chemins (le pont Valentré à Cahors, l'église de Marsolan (32), l'Hôtel Dieu Saint-Jacques à Toulouse) ont également été relayés plusieurs fois.

Chaine YouTube

Grâce à l'ajout de vidéos (communes haltes et petits-déjeuners virtuels) la chaine Youtube de l'Agence a vu son nombre d'abonnés augmenter en 2024. Elle compte désormais 495 abonnés.

- Promotion des chemins et du bien Unesco

Valorisation de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe

L'Agence a bénéficié d'un soutien financier dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines et de l'architecture) pour la mise en valeur et la promotion touristique des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (ICCE) présents sur le territoire français. Le programme d'actions de promotion et de sensibilisation auprès du grand public s'est achevé en 2024. Ce programme a consisté en notamment en l'édition d'un guide Gallimard (collection *Voyages Gallimard*), paru fin 2023, la réalisation de cartes illustrant les chemins de Compostelle en France et en Europe, la réalisation de reportages photographiques, la participation à la logistique d'un colloque scientifique, l'impression des actes de ce colloque. Ces actions de diffusion et de communication avaient pour objet de faire connaître la diversité des chemins de Compostelle en France, en s'adressant

principalement au grand public mais également aux partenaires territoriaux de l'Agence, afin de leur mettre à disposition des outils et des supports pour promouvoir le potentiel touristique de leurs itinéraires.

Salon du randonneur à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires

Du 22 au 4 mars, l'Agence a participé au salon de la randonnée à Lyon. Cet événement a été l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle. L'Agence a pu renseigner 600 personnes et vendre 15 albums Voyages Gallimard.

Festival « Osez le voyage à vélo »

Les 9 et 10 mars 2024 à Lyon, s'est tenu le festival « Osez le Voyage à Vélo ». L'Agence y a été présente les deux journées en animant un stand et a donné une conférence dédiée à la véloroute V56 – Saint Jacques à vélo. Elle a renseigné 275 personnes et a vendu 5 albums Voyages Gallimard.

Destinations digitales (AMI Atout France) : refonte du site internet

La stratégie digitale définie en 2023 a été présentée aux partenaires en janvier par visioconférence.

L'année 2024 a été consacrée au développement de la phase 2 du projet, orientée sur la construction d'outils et de contenus pour l'Agence et ses partenaires. L'Agence a particulièrement travaillé sur la refonte de son site Internet, pour proposer aux utilisateurs une interface plus intuitive, plus interactive, en cohérence avec les pratiques actuelles. Une réunion d'étape s'est tenue le 16 décembre avec les partenaires de l'AMI afin de leur présenter les fonctionnalités à venir du nouveau site, de discuter des étapes à venir ainsi que d'annoncer un calendrier de test du site.

Une phase de test auprès des partenaires est prévue avant sa mise en ligne prévue en mars 2025. Dans un second temps, il sera proposé aux destinataires de la lettre d'info « public » (Le bruit des chemins) de tester ce nouveau site.

Toujours dans le cadre de la phase 2 du projet, une campagne photo a été organisée pendant une semaine en juillet sur la voie de Tours sur le secteur Poitiers-Bordeaux avec le photographe professionnel Jean-Jacques Gelbart. L'objectif de cette initiative était de compléter le fonds de l'Agence et de disposer (et mettre à disposition des partenaires) de visuels pour illustrer les communications sur cet itinéraire (ambiances, convivialité, patrimoine, paysages...).

- Développement des relations presse, accueil et information des journalistes

Dossier de presse

Les dossiers de presse, datés de 2021, n'ont pas été remaniés. Un dossier de presse dédié au chemin du Piémont pyrénéen a été élaboré et mis en ligne.

Des médias ont été renseignés ou assistés pour leurs reportages :

Date	Médias destinataires	Contenu	Adhérents ou partenaires bénéficiaires	Résultat
Toute l'année	Zoreilles, Camino, La Lettre T, plusieurs bulletins ou webletters des associations jacquaires	Informations au fil de l'eau	Tous	Diffusés
Février	Radio Moun Pais, Toulouse	Les chemins, à propos des actes du colloque Vers Compostelle, interview de Quitterie Cazes et Sébastien Pénari	Tous	Diffusé et podcast disponible
Février	Vers les bulletins ou sites d'associations jacquaires : 48 + 143 journalistes « marche », « tourisme », « patrimoine », « religion » en France ou Occitanie	Diffusion communiqué de presse et dossier de presse pour le colloque scientifique	Tous	Relayé par RCF, Zoreilles, la lettre T, divers bulletins d'associations...
Février	Interview de John Palacin au JT France 3 Limousin	Promotion album Voyages Gallimard et Voie de Vézelay	Tous	Diffusé
Février	Revue Espaces	Colloque scientifique	Tous	Newsletter hebdomadaire du lundi (82 000 destinataires) jusqu'à la date de l'événement + posts LinkedIn (+ de 28 000 abonnés)
Février	Le Figaro magazine	Interview de John Palacin sur les profils des publics	Tous	https://www.lefigaro.fr/voyages/attendez-vous-a-etre-surpris-quel-est-le-profil-type-du-marcheur-de-compostelle-20240229
Février	RCF Occitanie	Interview Sébastien Pénari sur les chemins, les publics, le colloque	Tous	www.rcf.fr/actualite/le-mag-pays-daude?episode=468930
Mars	Journal Les Echos	L'économie du chemin	Tous	Pas de suite connue
Mars	France 3 Occitanie	Données chiffrées sur les pèlerins	Tous	https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/saint-

				jacques-de-compostelle-retraite-spirituelle-defi-sportif-quete-de-sens-ce-pelerinage-qui-a-change-leur-vie-2940612.html
Mars	Magazine Grands Reportages	Photos des sites du PM	Tous	Pas de suite connue
Mars	Le Figaro Mathilde Giard	Photos de Saint-Jacques-de-Compostelle	Tous	Publié
Mars	Le site www.france.fr	Photos de la voie de Vézelay entre Limoges et Saint-Jean-Pied-de-Port	Tous	Pas de suite connue
Mars	Geo Hors-Série	Relecture/correction du portrait de la voie et Fenêtres sur paysage	Acteurs de la Voie du Puy	Publié
Mars	La Dépêche du Midi / Quercy	Echange avec la correspondante à l'occasion de l'AG de 1000 Mains en Quercy Blanc sur les dimensions de 1000 mains : pratique, utile, artistique, éducative et citoyenne	Tous	Publié
Avril	L'Eveil de la Haute Loire	Informations sur la credencial	Tous	Publié
Avril	France Bleu Auvergne	Contacts pour une émission Compostelle et interview de Laure Koupaliantz	Tous	Diffusé en direct
Avril	France 2	Recherche pour tournage sur la pierre sèche	Tous	Pas de suite connue
Avril	Chemins, revue de l'agence Via Compostela	Propositions de sujets pour l'édition 2025	Tous	Pas de suite connue
Avril	79 destinataires	Communiqué de presse Assises de la voie d'Arles	Acteurs de la voie d'Arles	Pas de suite connue
Mai	312 destinataires	Communiqué de presse saison culturelle et programme	Tous	Pas de suite connue
Mai	Dépêche du Midi	Dossier fréquentation, pratiques, esprit pèlerin	Tous	Publié
Juin	Mathilde Giard, Les Echos	enquête pour les Echos Week-End sur Saint-Jacques de Compostelle, le business autour du chemin	Tous	https://www.le-sechos.fr/weekend/voyages/randonnees-les-chemins-de-compostelle-

				lautoroute-spirituelle-2109117?fbclid=IwY2xjawE6onFle-HRuA2FibQIx-MQABHT7F4InOISzjs-KoJUeKszLD-MOBvE3TN62nczktLGxdT_CXA2Apcu-y-FiFg_aem_0T5XTWf4B07Ij7ec_NiZtg#utm_source=le%3Alec0f&u
Juillet	Magazine France Dimanche	Généralités sur les chemins et le chemin du Puy	Tous	Pas de suite connue
Août	Le Midi Libre	Interview de Laure Koupaliantz sur "Saint-Jacques à la croisée des chemins spirituels"	Occitanie	Publié
Septembre	64 destinataires	Communiqué de presse pour la randonnée urbaine à Cahors dans le cadre des JEP	Cahors	Pas de suite connue
Septembre	Acteurs de la voie du Puy	Communiqué de presse pour les Assises de la voie du Puy	Acteurs de la voie du Puy	Pas de suite connue
Octobre	88 destinataires	Annonce de la parution des actes du colloque	Tous	Pas de suite connue
Novembre	www.regionsmagazine.com + relais réseaux, newsletter et résumé dans n°173 Régions de France (décembre)	Promotion des deux publications issues du colloque	Tous	https://www.regions-magazine.com/articles/saint-jacques-de-compostelle-un-engouement-qui-ne-fait-que-saccroitre/

DEVELOPPER LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- Coopération avec les réseaux du patrimoine

Avec l'Association des biens français du patrimoine mondial

L'Agence était représentée aux Rencontres annuelles des sites français du patrimoine mondial accueillie par le bien « Cathédrale et palais de la Berbie à Albi » fin septembre.

- Coopération avec les acteurs de l'itinérance et du développement local

Avec l'IPAMAC

L'Agence et l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC) ont signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet « Laboratoire des itinérances ». Dans ce cadre, le réseau de l'IPAMAC

s'est réuni en janvier 2024 pour son séminaire annuel à Guéret dans la Creuse. L'Agence y a participé. Les objectifs de cette rencontre étaient de renforcer la dynamique du réseau des Itinérances du Massif central, favoriser la montée en compétences des gestionnaires, faciliter la mise en œuvre des actions mutualisées à l'échelle du Laboratoire des itinérances, ainsi que découvrir et s'inspirer des actions mises en œuvre sur le territoire de la Creuse au sujet de la grande itinérance.

Le programme de cette journée était constitué de tables rondes et d'ateliers autour de plusieurs thématiques :

- Le partage d'expérience des actions mises en œuvre par le Département de la Creuse ;
- La gouvernance ;
- Les problématiques liées au maintien des hébergements à la nuitée ;
- Les modèles économiques des itinérances.

Avec le Réseau des Grands Itinéraires Pédestre (RGIP)

En mars 2024, à Lyon, se sont réunis les membres du RGIP. Ce fut l'occasion de faire le point sur les travaux réalisés, d'annoncer la préparation de l'anniversaire des 10 ans du Réseau et de se projeter pour faire gagner en visibilité les itinéraires membres.

En septembre, l'Agence a participé à une première rencontre de préparation des 10 ans du RGIP.

<https://itineranceenfrance.org/carte-de-randonnee-itinerance-en-france/>

Avec la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP)

Au cours de l'année 2024, l'Agence a été invitée à devenir membre associé auprès de la Fédération française des chemins de Compostelle.

Lors de l'Assemblée générale en visioconférence de novembre 2024, la candidature de la Directrice de l'AFCC a été retenue pour intégrer le Comité de direction de la FFRandonnée au titre du collège des membres associés.

En décembre 2024, Laure Koupaliantz a intégré le Bureau de la FFRP.

Dans le cadre des jeux Olympiques de Paris de 2024, la FFRP a organisé un événement national : « La Grande Randonnée vers Paris 2024 ». Il était question de faire converger vers Paris des marcheurs à partir de 16 points de départ à travers 7 grandes lignes passant par des GR®. Le comité départemental de Randonnée Pédestre de Haute-Garonne a convié l'Agence à participer au Village de la Randonnée à Toulouse en février 2024 lors duquel Léa Bulinski a tenu un stand.

- Coopération avec le monde associatif

Avec Compostelle France (FFACC)

Lors de l'assemblée générale de la FFACC à Lourdes en novembre 2024 à Lourdes, une nouvelle convention de coopération a été signée par Philippe Dionnet, président de Compostelle France, et Pascal Mazet représentant l'Agence française des chemins de Compostelle. Elle précise les modalités, les actions et projets auxquels vont contribuer conjointement les deux associations.

Avec la Société française des Amis de Saint-Jacques

La proposition de convention reste à formaliser mais la Société française des Amis de Saint-Jacques a participé à une réunion du conseil d'administration de l'Agence en 2024. Elle a été invitée à tenir une table présentant les publications de l'association durant le colloque scientifique d'avril 2024. L'Agence et la Société française réfléchissent au développement d'actions communes.

- Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens

Avec la Fédération européenne du Chemin de Compostelle

L'Agence a adhéré à la Fédération européenne du chemin de Compostelle pour mieux représenter la diversité des acteurs français. Cette fédération est l'organisme référent du Conseil de l'Europe et de l'Institut européen des Itinéraires culturels pour les chemins de Compostelle. L'Agence a participé en juillet 2024 à l'Assemblée Générale de la Fédération européenne du chemin de Compostelle. Cette rencontre, qui s'est tenue à Santiago de Compostela, a été l'occasion d'échanger avec les autres partenaires européens sur la valorisation des chemins et les modalités de gouvernance partagées. A cette occasion, l'Agence française des chemins de Compostelle a intégré le Bureau de l'association et a été sollicité pour accueillir à Toulouse la prochaine Assemblée générale de la Fédération européenne (juillet 2025). Par ailleurs, il a été acté pour 2025 le transfert de l'adresse du siège de la Fédération européenne à Toulouse, au 4 rue Clémence Isaure.

Avec la Fédération européenne du Chemin de Compostelle

Plusieurs groupes de réflexions sont en cours au Conseil de l'Europe. L'Agence devrait y contribuer sur les thèmes « Tourisme » et « Développement durable ». Par ailleurs, l'AFCC coordonnera les journées européennes du patrimoine jacquaire en mai 2025 et les JEP en septembre 2025 pour le compte de la Fédération européenne.

Carrefour de l'Europe

L'Agence a participé les 30 et 31 mai à un « Carrefour de l'Europe » à Auch et Eauze (Gers), coordonné par La route Européenne D'Artagnan, en coopération avec les ICE ITer Vitis et la Route Pyrénéenne du Fer, et avec le soutien du Conseil Départemental du Gers, de l'Office de Tourisme Grand Auch Cœur de Gascogne, de la Ville d'Eauze, d'Eluza, et de la Maison de l'Armagnac. L'objectif de ces deux journées était de permettre de mieux faire connaître les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe mais également de travailler sur un plan d'action commun aux quatre itinéraires.

- Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

Avec l'Association des Communes du Camino Francés (AMCS)

L'Agence poursuit ses discussions avec l'Association des Communes du Camino Francés (AMCS) afin d'envisager des projets de jumelage, de mobilité, d'échanges de bonnes pratiques, de participation à d'autres dispositifs financiers européens comme EUROPE CREATIVE.

Projet Interreg SUDOE « ULTREIA »

La réunion de lancement du projet s'est tenue les 31 janvier et 1er février à Jaca en Espagne, dans les locaux de l'Asociación de Municipios del Camino de Santiago (AMCS).

Cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE, ce projet d'une durée de trois ans (2024 -2026) vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne et au Portugal et à favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, les patrimoines naturel, culturel, gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France situé dans le Gers) participent au projet pour coconstruire et tester ces stratégies de développement local par les patrimoines naturel et culturel. Au cours de cette première année de travail, les partenaires ont identifié les acteurs impliqués dans la mise en place des projets pilotes. Des systèmes d'observation de la fréquentation ont également été étudiés afin d'être implantés et testés dans la phase suivante du projet.

Une réunion de partenariat s'est tenue en octobre à Vila Pouca de Aguiar, sur les chemins de Compostelle au Portugal.

Une première ébauche d'analyse a été menée sur le territoire pilote du Gers pour une définition des forces, faiblesses, menaces et opportunités du territoire, au regard des objectifs et actions du projet. Il est prévu que cette analyse soit étoffée par les informations des acteurs engagés dans le territoire pilote. Enfin, un premier bilan budgétaire a été réalisé sur les dépenses engagées pendant cette année de démarrage du projet.

Projet Interreg-EuroMED « WALKinCIRCLE »

L'Agence a participé en tant que partenaire au montage et au dépôt du projet "WALKinCIRCLE", projet qui répond à l'appel Interreg-EuroMED, et à la priorité du programme "Pour une Europe plus verte". Le projet comprend neuf partenaires, dont la Fondation Aquileia (Italie) comme chef de file. « WALKinCIRCLE » vise à renforcer le tourisme durable au sein de l'Europe méditerranéenne en développant des pratiques qui relèvent d'une approche circulaire et plus respectueuse des questions écologiques, dans l'objectif de fonder, à terme, un modèle transnational de tourisme durable.

Le projet a été déposé en juin 2024. La fin de la période d'instruction des projets est attendue pour mars 2025.

- Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial

Développement d'une coopération culturelle entre le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo

En septembre 2024 à Saint-Gilles (GARD), l'AFCC a initié un contact avec l'Association japonaise CLAIR qui représente les collectivités japonaises en France. Le CLAIR, basé à Paris, propose de mettre en contact l'Agence avec la Préfecture de NARA pour la mise en place d'un partenariat culturel. Un premier rendez-vous en visioconférence est prévu en février 2025.

Organisation d'un colloque dédié aux Chemins de Compostelle au Sénat

Monsieur Jean-Claude Anglars, sénateur de l'Aveyron, a proposé au Président du Sénat Monsieur Gérard Larcher la formation d'un groupe d'échange parlementaire : partager des problématiques des

gestionnaires du Bien Patrimoine Mondial, favoriser le partage d'expériences, impulser des coopérations intra-territoriale, européenne et internationale.

Dans ce cadre, l'Agence une première réunion de travail a initié la démarche.

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION ET FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

15 nouveaux adhérents :

- Commune d'Alairac (11)
- Commune de Cransac (12)
- Commune de Capestang (34)
- Commune de Fanjeaux (11)
- Commune de Soulac-sur-Mer (33)
- Commune du Mont-Saint-Michel (50)
- Commune de Gaillac (81)
- Communauté des Communes Aubrac Carladez et Viadène (12)
- Association Paris-Sens-Vézelay (89)
- Association 1000 mains en Quercy blanc (46)
- Association PACA-Corse des Amis des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle et de Rome (13)
- Association La Sauveté de Corronsac sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (31)
- Chambre d'Hôtes Espace Présence à Duravel (46)
- Britavit, hébergement à Saint-Avit-Sénieur (24)
- Sur le chemin des arts, hébergement à Capbis (64)

6 adhérents ont démissionné :

- Commune de Sens (89)
- Commune de Gréalou (46)
- Gîte Ecoasis à Gréalou (46)
- Jean-Louis Lignon, personne individuelle
- Association Etoiles de Compostelle (79)
- Conseil Départemental de l'Hérault (34) (suspension d'adhésion)

Ressources humaines

Son contrat ayant pris fin, Lara Lebrec, chargée de mission Animation de l'itinéraire Voie d'Arles GR®653, a été remplacée par Angéline Trapy, qui n'a pas souhaité donner suite à sa période d'essai. Elle a ensuite été remplacée par Célia Quintard.

Cathy Andrieu, chargée de projets européens, ayant demandé une rupture conventionnelle pour reconversion professionnelle, a été remplacée par Eva Bezgousko.

Léa Bulinski, qui remplaçait Chloé Moutin, chargée de développement touristique - itinérance, partie en congé parental, ayant souhaité mettre fin à son contrat, a été remplacée par Manon Gouhenant.

Compte tenu des nombreux mouvements en ressources humaines, et face à la nécessité de moderniser les différents processus, l'Agence a fait appel au cabinet de ressources humaines Legal&Resources afin de réaliser un audit de ses pratiques.

Formations de l'équipe

Conformément au plan annuel de l'Agence, certains membres de l'équipe ont suivi des formations :

- Sébastien Penari : Rencontre des urbanistes du patrimoine mondial à Tours, journée d'échanges proposée par l'ABFPM.
- Laetitia Marin : Médiation du patrimoine à Arc-et-Senans, proposée par l'ABFPM.

Equipement

L'Agence a commencé le renouvellement de son parc informatique vieillissant en faisant l'acquisition de 3 nouveaux ordinateurs portables. Dans un souci à la fois d'économie et de facilitation du travail de l'équipe au quotidien, l'Agence s'est faite accompagner par un spécialiste des logiciels informatique qui l'a aidée à se doter de la version gratuite spécifique aux associations de Microsoft Office 365 et à la version à coût réduit d'Adobe Creative Cloud. L'Agence est par ailleurs passée de l'Internet ADSL à l'Internet fibre. Toujours dans un souci d'économie et de confort de l'équipe, l'Agence a acheté un nouveau frigo ainsi que des radiateurs complémentaires.

Vie statutaire

Le Bureau s'est réuni en visioconférence le 15 mars. Le Conseil d'administration s'est réuni en visioconférence le 15 mars, le 11 juin et le 12 décembre.

Les adhérents se sont retrouvés en assemblée générale le 20 juin, à l'Hôtel de Région Occitanie.

➔ **Le bilan d'activité 2024 est approuvé à l'unanimité.**

3. Rapport de gestion et comptes 2024

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Nouveaux projets

- L'obtention du financement SUDOE pour le projet « Ulteia » pour un montant total de 82 650 € sur 3 ans.
- L'obtention du financement DREAL Occitanie pour le projet « Mise en place d'un observatoire photographique du paysage pour les 7 sections de sentier du bien Unesco Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » pour un montant total de 21 000 € sur 4 ans.
- L'obtention du financement exceptionnel DRAC Occitanie pour le projet « Animation patrimoine mondial Chemins de St-Jacques de Compostelle Unesco » pour un montant total de 25 000 € sur 1 an.
- L'obtention du financement FNADT du programme Voie d'Arles-GR®653 pour un montant total de 44 230 € sur 3 ans.

- L'obtention du financement FNADT du programme Voie du Puy-GR®65 pour un montant total de 60 923 € sur 3 ans.

2. Projets en cours

- Les partenariats éditoriaux avec l'IGN permettent l'encaissement d'une redevance sur le produit des ventes à venir.
- Le financement pour un montant de 75 000 € par l'Etat dans le cadre du protocole d'accord se poursuit cette année encore.
- Le financement Région Nouvelle-Aquitaine du projet de mise en tourisme et valorisation de la véloroute V56 Saint-Jacques à vélo via Vézelay pour un montant total de 11 339 €, obtenu en 2022, court toujours jusqu'en décembre 2024.
- La 2^e année de financement Région Centre-Val de Loire sur le projet de mise en tourisme et valorisation de la véloroute V56 Saint-Jacques à vélo via Vézelay pour un montant total de 7 330 €, obtenu en 2023, court toujours jusqu'en septembre 2024.
- Le financement Ministère de la Culture et de la Communication pour la mise en valeur et la promotion touristique des chemins de Compostelle en France pour un montant total de 20 000 €, obtenu en 2022, court toujours jusqu'en mai 2024.
- Le financement Préfecture de Région Occitanie pour l'atlas cartographique du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 8 000 €, obtenu en 2022, court toujours jusqu'au 31 décembre 2024.
- Le financement Atout France du projet « Destinations digitales » pour un montant total de 175 000 €, obtenu en 2023, court toujours jusqu'au 31 juillet 2025.
- Suspension de l'adhésion du Département de l'Hérault pour un montant de 5 000 €.
- Réduction de 15 % de la subvention annuelle de la Région Occitanie, passant ainsi d'un montant de 90 000 € à 75 000 €.

II. PRÉSENTATION DES COMPTES

1. Méthodologie

Nous avons confié la mission de présentation des comptes de notre Association à Frantz Miral, Expert-Comptable, qui a établi les comptes au 31 décembre 2024. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10/04/2025 dans la version qui vous est présentée, faisant ressortir un résultat déficitaire de -37 510 €.

Ces comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des

coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

2. Permanence des méthodes

Le règlement ANC 2018-06 a été pris en compte pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2024.

a. Comptes annuels (en annexe)

b. Bilan

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est un déficit s'élevant à -37 510 €. Le total du bilan sur l'exercice 2024 s'élève à 591 436 €.

Il est constitué à hauteur 14 158 € d'actifs immobilisés et pour 577 278 € d'actif circulant.

Les fonds associatifs représentent 278 648 €, les fonds dédiés s'élèvent à 59 329 € et les dettes s'élèvent à 253 459 €.

c. Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits d'exploitation s'élèvent à 578 641 € contre 615 796 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -37 155 € (-6,03%).

Les charges d'exploitation de l'exercice 2024 se sont élevées à 616 301 € contre 612 543 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de 3 758 € (+0,61%).

	2024	2023	VARIATION	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
COTISATIONS	145 890	149 350	-3 460	-2,32
VENTES DE BIENS	68 634	43 443	25 191	57,99
VENTES DE SERVICES	20 168	14 151	6 017	42,52
SUBVENTIONS	318 899	261 066	57 833	22,15
TRANSFERTS DE CHARGES	5 674	4 802	871	18,15
UTILISATION DES FONDS DEDIES	19 368	142 950	-123 583	-86,45
AUTRES PRODUITS	9	33	-24	-72,47
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	578 641	615 796	-37 155	-6,03
CHARGES D'EXPLOITATION				
MARCHANDISES CONSOMMEES	6 107	6 216	-109	-1,75
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	202 665	235 449	-32 784	-13,92
IMPOTS ET TAXES	7 220	8 033	-813	-10,12
PERSONNEL	379 415	316 850	62 565	19,75
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	818	600	218	36,32
REPORT EN FONDS DEDIES	19 981	43 944	-23 963	-54,53
AUTRES CHARGES	96	1 452	-1 356	-93,40
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	616 301	612 543	3 758	0,61

Les charges de personnel augmentent de 62 565 €. Cette augmentation est liée au poste de direction

pourvu toute l'année, contrairement à l'exercice précédent, ainsi qu'aux 3 différentes fins de contrat ayant eu lieu dans l'année.

Le résultat d'exploitation ressort à -37 659 € au 31 décembre 2024 contre 3 253 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif au 31 décembre 2024 de 149 €, le résultat courant avant impôts de l'exercice 2024 ressort donc à -37 510 € contre 3 384 € au 31 décembre 2023.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2024 présente un déficit de -37 510 € contre un bénéfice 3 384 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse du résultat de -34 126 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces comptes (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter le résultat déficitaire de -37 510 € en totalité en fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association (hors subvention d'investissement) seraient de 278 648 €.

Pour information : au regard du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement, d'une autorité administrative ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions d'un montant excédant 153 000 € ont l'obligation d'assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des journaux officiels à compter du 1er janvier 2006. Pour cela, elles doivent transmettre de façon dématérialisée leurs comptes dans un délai de trois mois à compter de leur approbation par l'organe délibérant statutaire (et pour les comptes ouverts en 2006 et 2007 dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret).

Par conséquent, par respect à cette obligation, l'association s'acquittera de cette publication après l'approbation des comptes 2024 par l'Assemblée Générale.

III. PERSPECTIVES 2025

Compte tenu du contexte financier très contraint, plusieurs Conseils Départementaux ont demandé à maintenir leurs dynamiques de travail avec l'Agence tout en bénéficiant d'une suspension exceptionnelle de leur cotisation. Des discussions se poursuivent néanmoins avec quelques collectivités départementales et régionales, ainsi qu'avec plusieurs communes, afin d'envisager de nouvelles adhésions. L'Agence cherche également à diversifier ses ressources financières (Europe, mécénat, prestations).

IV. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

➔ Le rapport de gestion et les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Echanges :

John Palacin souhaite souligner après cette présentation qu'il y a 380 000 € de masse salariale pour 680

000 € de budget, ce qui est un point important. Il est aussi important de comprendre grâce à cette présentation que l'Agence est là pour faire levier avec de l'argent qu'elle a en propre, grâce à ses ressources, et pouvoir mobiliser des fonds extérieurs afin de conduire des projets au service de notre collectivité. Si on regarde les 79 000 € en reste à charge de l'Agence, il faut le rapporter au volume total des dépenses. Cela veut dire que l'Agence a réussi à dépenser beaucoup tout en économisant beaucoup aussi. Partant de là, on comprend qu'il suffit que, sur les assises de la voie d'Arles ou de la voie du Puy par exemple, on perde un financement extérieur collectif, pour que l'impact sur les financements soit soudainement important. L'argent public devenant de plus en plus rare, l'Agence peut être déstabilisée. Il faut garder à l'esprit qu'un euro dans l'Agence permet de s'engager dans des projets plus importants. La condition pour s'engager dans ces projets plus larges est d'avoir de la trésorerie pour faire les avances. Face aux incertitudes qui pèsent sur les contributions de chacun, nous avons décidé après consultation du Conseil d'administration, et en dépit des économies substantielles réalisées par l'équipe, de puiser un peu dans les fonds propres de l'Agence. Mais cette solution n'est efficace que pour résoudre une situation conjoncturelle. Ainsi si cette situation de financements un peu raréfiés devait durer, il faut savoir ce qu'on fait. Pour l'instant, chaque collectivité fait comme elle peut avec ses priorités politiques, toutes légitimes. Il conviendrait donc que l'Agence étudie et identifie ses actions les plus consommatrices de fonds propres, tout en s'astreignant à une sobriété, malheureusement contrainte, de moyens humains. Quant aux actions à maintenir, il faut garder en tête que la masse de travail doit rester proportionnelle aux moyens humains engagés. Le plus important est de sauvegarder le collectif, d'où notre souplesse avec les Départements à ce stade.

4. Barème des cotisations et des prestations 2025

COTISATIONS

Premier collège : Régions

- Cotisation négociée

Deuxième collège : Départements

- Départements propriétaires et/ou gestionnaires d'une composante du bien Unesco : 8 000 €
- Départements non propriétaires et/ou gestionnaires : 5 000 €
- Départements comptant moins de 100 000 habitants : 3 500 €

Troisième collège : les communes, groupements intercommunaux et établissements publics, propriétaires ou gestionnaires en responsabilité sur l'une des composantes du bien Unesco.

Nombre d'habitants	Montant
0 à 500 habitants	150 €
501 à 1000 habitants	250 €
1001 à 2000 habitants	300 €
2001 à 5000 habitants	350 €
5001 à 10 000 habitants	400 €
10 001 à 15 000 habitants	500 €
15 001 à 20 000 habitants	750 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €

30 001 à 40 000 habitants	1 200 €
40 001 à 60 000 habitants	1 500 €
60 001 à 100 000 habitants	1 800 €
100 001 à 200 000 habitants	2 500 €
Au-delà de 200 000 habitants	5 000 €

Cas particulier des établissements publics hospitaliers : 500 €

Exonération : la ville de Toulouse qui, par convention, assure le logement de l'agence.

Quatrième collège : les communes, groupements intercommunaux et établissements publics, traversés par un ou plusieurs itinéraires vers Compostelle.

Nombre d'habitants	Montant
0 à 500 habitants	100 €
501 à 1000 habitants	150 €
1001 à 2000 habitants	200 €
2001 à 5000 habitants	250 €
5001 à 10 000 habitants	300 €
10 001 à 15 000 habitants	400 €
15 001 à 20 000 habitants	650 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €
30 001 à 40 000 habitants	950 €
40 001 à 60 000 habitants	1 000 €
60 001 à 100 000 habitants	1 200 €
100 001 à 200 000 habitants	1 500 €
Au-delà de 200 000 habitants	3 000 €

Cinquième collège : les membres associés

	Montant
Personnes physiques	20 €
Associations	50 €
Hébergeurs	60 €
EPIC (OT)	500 €
Parcs naturels, PETR	500 €

Sixième collège : les membres partenaires

- Conventions de partenariat – pas de cotisation

MÉCÉNAT

Pour les personnes physiques ou pour les sociétés commerciales, les dons faits à l'agence sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés dans le cadre de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat.

LOCATION D'EXPOSITION ITINÉRANTES

« Itinéraire Bis : Compostelle, vu, entendu, perçu »

- Adhérents : 100 € / semaine ; 300 € / mois
- Non adhérents : 350 € / semaine, 500 € / mois

« Campus Stellae, le champ de l'étoile »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques en Occitanie »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité »

- Adhérents : 400 € / pour deux semaines minimum
- Non adhérents : 600 € / pour deux semaines minimum

« L'invention du patrimoine mondial »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Hommages au chemin de Compostelle »

- Adhérents : 100 € / semaine, 300 € / mois
- Non adhérents : 350 € / semaine, 500 € / mois
- Gratuité pour le GSO Moissac/Auvillar/Lauzerte

« Le pèlerinage, un chemin de vie »

- Adhérents : 150 € / mois, 30 € par semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine
- Non adhérents : 200 € / mois, 50 € par semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine

PRESTATIONS

Conférence, table ronde, etc...

- Adhérent : gratuit
- Non adhérent : rémunération de 150 € et prise en charge des frais réels (gratuité appréciée selon qualité du partenariat)

Création d'expositions ou de documents de communication : appréciation selon la qualité du partenariat ou la qualité d'adhérent de l'agence.

Cartes

- Conditions générales pour usage non commercial :
 - Mention du crédit : ©Agence française des chemins de Compostelle
 - Mention du site internet www.chemins-compostelle.com et établissement d'un lien
 - Autorisation à usage unique, non cessible, non modifiable et sur demande écrite
 - Validation conjointe de la maquette
 - Fourniture d'un fichier en format jpeg
- Cartes existantes (non modifiables) :
 - Associations, hébergeurs et offices de tourisme adhérents : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite
 - Collectivité adhérente ou leurs offices de tourisme : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite
 - Associations non adhérentes : 50 € pour un usage
 - Collectivités non adhérentes : 100 € pour un usage
 - Éditeurs : 120 €/carte minimum et négocié selon tirage et nombre de cartes demandées
- Réalisation de cartes nouvelles sur devis établi sur la base d'une commande précisant le besoin et temps de travail estimé. Trois retours acceptés et propriété de la carte conjointe. Fourniture d'un fichier jpeg ou adobe Illustrator.

Référencement des hébergeurs sur le site Internet

- Hébergeurs adhérents : inclus dans l'adhésion
- Hébergeurs non adhérents : selon les fonctionnalités du nouveau site Internet, 1 page dédiée au tarif de 50 € / an (date à date et coréalisée avec hébergeur)
- A minima et gratuit : le lien vers leur site internet, si leurs informations remontent sur Datatourisme

Cotisation des hébergeurs membres du réseau du label « Accueil - Chemins de Compostelle en France » : 50 € / an sur 3 ans minimum

VENTE DE PRODUITS

Credenciales

- Aux particuliers en France métropolitaine : 15 €
- Aux particuliers des DOM-TOM et à l'étranger : 15 €
- Pour revente aux OT ou associations : 6 €

T-shirts

- Prix public : 10 €

Affiche Voie d'Arles

- Prix public : 12 €
- Pour revente aux OT ou associations : 9 €

Carte du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » (50 x 70 cm) :

- Prix public : 8 €
- Pour revente aux OT ou associations : 5 €

Beau livre « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, patrimoine de l'humanité »

- Prix public : 38 €
- Achat ferme pour revente : 40 % de remise, frais de port offerts à partir de 12 exemplaires.

Album Voyages Gallimard « Sur les chemins de Compostelle, itinéraires à pied et à vélo vers Saint-Jacques, en France et en Espagne »

- Prix public : 25 €
- Achat ferme pour revente : 40 % de remise, frais de port offerts à partir de 12 exemplaires.

➔ **Le barème de cotisations et prestations 2025 est approuvé à l'unanimité.**

5. Programme d'actions 2025

Le programme d'activité 2025 s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2021-2024, prolongée d'une année, adoptée par le conseil d'administration de l'Agence française des chemins de Compostelle le 8 mars 2021, déclinée autour de quatre grandes ambitions :

- **être un acteur ressource** en favorisant la recherche et le développement de la connaissance, en identifiant et partageant les bonnes pratiques, en diffusant de l'information auprès de ses adhérents, en produisant des outils techniques ou méthodologiques, en organisant des rencontres professionnelles ;
- **être un acteur du développement des territoires** en accompagnant des projets locaux liés à la gestion du bien du patrimoine mondial ou à l'aménagement des différents chemins vers Compostelle, en animant des démarches collectives pour mieux observer les fréquentations, pour qualifier les hébergements, en se rapprochant des acteurs du tourisme ;
- **être un acteur de la valorisation et de la promotion des chemins de Compostelle et du patrimoine mondial** en assurant l'information du public, en communiquant auprès du grand public, en faisant connaître le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » et le patrimoine mondial de l'Unesco, en soutenant l'action culturelle et éducative et la mise à disposition de ressources culturelles et pédagogiques ;
- **être un acteur central de la gouvernance des chemins de Compostelle**, en réunissant les acteurs publics au sein de l'association, en nouant des relations avec des réseaux associatifs, culturels et touristiques, en développant des projets avec des partenaires européens et au-delà.

Ce programme s'inscrit également dans la mise en œuvre du plan de gestion 2023-2027 du bien du patrimoine mondial « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

AXE 1 : L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES

Observation

Connaissance des publics

L'enquête menée en 2021 à l'échelle de 5 régions françaises nécessite une réactualisation au regard de l'évolution des pratiques et de l'inflation.

Dans le cadre du projet POCTEFA qui sera déposé en mai prochain 2025 (voir infra), il est proposé de réactualiser cette étude dans le périmètre concerné, à savoir pour la France le département des Pyrénées Atlantiques.

Observation des flux

La plateforme nationale Eco-Visio compte aujourd'hui 22 compteurs situés essentiellement sur le chemin du Puy, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), le chemin d'Arles (2), Conques Toulouse (1).

Note de conjoncture

La note de conjoncture 2024 sera présentée aux partenaires « Organisme Gestionnaires de Destination » au 1er semestre 2025.

La note de conjoncture 2025 sera augmentée des données de nouveaux partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs et entreprises en lien avec le chemin).

Développement de l'observatoire

Le déploiement de l'exploitation de l'outil Eco-Visio se poursuit en lien avec les collectivités qui ont installé les éco compteurs (cf supra). Une collaboration est également en cours de mise en place avec la Fédération Française de Randonnée pédestre relative à l'application «Ma rando ».

Recherche

3èmes rencontres « Marcher pour guérir »

Sur proposition de Michel PICHAN, administrateur de l'Agence, maire de Saint-Lizier, conseiller départemental de l'Ariège et médecin à la retraite, une troisième édition des rencontres « Marcher pour guérir » sera organisée le 21 novembre 2025 à Saint-Lizier.

L'objectif de ces rencontres sera de :

- Partager les connaissances et les expériences entre acteurs de la santé, du tourisme, de la randonnée et du patrimoine culturel
- Sensibiliser les acteurs des chemins ainsi que les cheminants pour enrichir les pratiques et discours
- Faire le lien entre patrimoine culturel et enjeux actuels de l'itinérance

Contexte :

Les deux premières rencontres ont eu lieu en 2018 à Toulouse et en 2020 à Bordeaux.

Les actes sont disponibles sur le site internet de l'Agence.

[Marcher pour guérir #1 - Actes](#)

[Marcher pour guérir #2 - Actes](#)

Poursuite du Projet SUDOE « ULTREIA »

Cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE, le projet « ULTREIA » vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne, au Portugal et en France ainsi qu'à favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, le patrimoine naturel, culturel, gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France) participent au projet pour co-construire et tester ces stratégies de développement local par le patrimoine naturel et culturel.

Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques**Les petits-déjeuners virtuels**

En septembre 2024, un cycle de partage de bonnes pratiques par thème a été lancé par l'Agence française des chemins de Compostelle. Fort de son succès, il se poursuivra en 2025 à la fréquence d'un rendez-vous chaque mois.

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence. Elle est diffusée à environ 4 700 contacts.

Diffusion CompostEVA

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (programme Erasmus +) et permettant de faire découvrir de façon ludique les chemins de Compostelle dans un cadre d'éducation formelle ou informelle sera accessible sur le nouveau site Internet de l'Agence comme ressource pédagogique à destination des médiateurs culturels et des enseignants.

Webinaire de présentation de l'actualité de la recherche scientifique

Avec le concours du conseil scientifique de l'Agence, il sera proposé un temps de présentation de l'actualité de la recherche scientifique sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle au cours de l'année 2025.

AXE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO

Gouvernance et animation du bien

Finalisation du plan de gestion national et de l'atlas des zones tampons (cf. action I.1.a)

L'évaluation par ICOMOS réalisée en 2021 a abouti à des préconisations relatives à 24 zones tampons à savoir :

- pour les éléments constitutifs monumentaux et les ensembles bâtis, fournir l'agenda des approbations municipales des zones tampons et de leur protection ;
- pour les sections de chemin (éléments constitutifs 072 à 078), indiquer les moyens de contrôle et de régulation de possibles projets de développement à fort impact visuel lointain ;
- actualiser la cartographie afin que les zones de protection et les délimitations des zones tampons proposées soient présentées sur une même carte par souci de clarté et de lisibilité.

En octobre 2024, les zones tampons dédiées à la protection des 7 sections de sentiers situées sur la Via Podiensis ont fait l'objet d'une mission Conseil d'ICOMOS commanditée par l'Etat partie Français et financée par la DRAC Occitanie.

Suite à ce rapport, l'AFCC, conjointement avec la DGPA (ministère de la Culture) et la Préfecture de la Région Occitanie, a retravaillé l'ensemble des zones tampons renvoyées et/ou leur argumentaire afin de pouvoir redéposer l'Atlas, élément constitutif du Plan de Gestion National. Cette proposition a été communiquée par une lettre du Directeur général des patrimoines et de l'architecture à la Délégation française auprès de l'UNESCO. Le dossier a ensuite été transmis au Centre du patrimoine mondial le 31 janvier 2025, délai de rigueur pour permettre son examen par le Comité du patrimoine mondial qui se réunira en juillet 2025.

Sous réserve d'une décision favorable du Comité du patrimoine mondial, le plan de gestion et l'Atlas des zones tampons pourront être arrêtés par le préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur du bien, au second semestre 2025.

Réunion du Comité de bien interrégional et signature de la charte de gestion (cf. action 0.1.a)

Le préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur du bien et le président de l'Agence réuniront le comité de bien interrégional au second semestre 2025 pour la présentation du plan de gestion national et l'installation des commissions thématiques (médiation, communication, tourisme, coopération).

La charte de gestion État-AFCC sera signée à cette occasion. Elle prend le relais du protocole d'accord signé en 2015 et fixe les modalités de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi du Plan de gestion du bien. Elle précise les rôles et engagements des signataires.

Cette charte sera ensuite déclinée sous la forme d'une charte d'engagement pour chaque collectivité propriétaire.

Commissions territoriales (cf. action 0.1.a)

Au niveau local ou départemental, la programmation de commissions territoriales se poursuivra à l'initiative de l'Etat et/ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs.

L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

Club des tronçons de sentier (cf. action 0.1.a)

Une réunion en présentiel sera organisée au cours du premier semestre 2025. Elle sera l'occasion de partager les objectifs et contenus des plans de gestion des 7 tronçons inscrits, de poursuivre la réflexion collective sur les propositions de zones tampon et de suivre la mise en œuvre de l'observatoire photographique du paysage.

Désignation des référents techniques et politiques, mise à jour de l'annuaire et du guide de la gouvernance (cf. action 0.1.b)

Les collectivités propriétaires et les gestionnaires concernés seront sollicités pour désigner, si ce n'est pas déjà fait, leurs référents (élus et techniciens) afin de mettre à jour l'annuaire en ligne. Le guide de la gouvernance sera également mis à jour.

Animation d'espaces d'échanges et de partage d'expériences entre gestionnaires des composantes (cf. action 0.2.a)

L'Agence a initié des rendez-vous mensuels en visioconférence avec les Petits-déjeuners des plans de gestion. Ces rendez-vous reprendront suite à la prise de l'arrêté interpréfectoral arrêtant le plan de gestion et l'Atlas des zones tampons (sous réserve, second semestre 2025).

Élaboration d'un outil de suivi

Le projet puis la plateforme GEOCOMPOSTELLE ont permis de collecter les informations relatives aux 78 plans de gestion locaux. Elle n'a toutefois pas été conçue pour assurer le suivi de la mise en œuvre des plans d'action en découlant : la plateforme existante sera donc transformée afin de pouvoir répondre aux nouveaux enjeux de suivi du Bien. La consultation nécessaire à la création d'un nouvel outil sera lancée en 2025.

Conservation, restauration, protection du bien

Mise à jour des propositions de zones tampon et de l'atlas du bien (cf. action I.1.a)

Voir supra dans le chapitre « Gouvernance et animation du bien ».

Création d'un observatoire photographique des paysages des tronçons de sentier inscrits (cf. action I.1.c)

Dans le prolongement de l'étude « Chemins faisons... » conduite entre 2020 et 2022 à l'échelle des sept tronçons de sentier inscrits, l'Agence, avec le soutien de la DREAL Occitanie, a lancé une consultation et

retenu en septembre 2024 un prestataire, « Les panoramistes », basé à Marseille, pour la mise en place de l'observatoire photographique des paysages. Il s'agit de préciser la méthodologie, d'identifier les points de vue à photographier et les modalités de diffusion et de communication en relation avec les études déjà existantes. Une première réunion de préparation de la mission s'est tenue en septembre 2024 avec les référents Unesco des sections de sentier.

En 2025, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, l'Agence finalisera des propositions de lieux pertinents, au regard de la Valeur Universelle du bien, afin de permettre au photographe de réaliser les prises de vue et la rédaction des fiches de suivi. Le prestataire devra ensuite proposer une méthodologie pour poursuivre les prises de vue régulières destinées à alimenter cet observatoire.

Etat des lieux des travaux de restauration des composantes (cf. action I.2.a)

L'Agence avec le soutien de la DGPA (Ministère de la culture) souhaite poursuivre la collecte des informations auprès des 10 DRACs et des collectivités concernées concernant les états sanitaires connus, les travaux programmés, les travaux à programmer et le degré d'urgence, les besoins en termes de diagnostics ou d'étude de programmation.

Porter à connaissance (cf. action I.2.b)

Afin de s'assurer d'une meilleure prise en compte des composantes du bien dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, l'AFCC et les services de l'État porteront à connaissance des autorités compétentes les dispositions du plan de gestion arrêté à prendre en compte et à transposer.

Développement d'un projet de formation au patrimoine mondial en Occitanie

Depuis plusieurs années, l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM) organise à Arc-et-Senans, une formation-action « Médiation patrimoine mondial ». En 2023, cette formation a été déclinée en Hauts-de-France à destination des acteurs de la gestion des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en région et adaptée en fonction des besoins du territoire.

Les biens « Canal du midi », « Causses et Cévennes », et « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France », en partenariat avec l'ABFPM et la DRAC Occitanie, ont initié une réflexion pour décliner/adapter cette formation en Occitanie.

Cette 1^{ère} session de formation commune aux acteurs du Patrimoine mondial en région Occitanie pourrait être pertinente pour partager des notions, une culture et des éléments de langage communs aux 10 sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial au sein de ce territoire.

Elle serait dédiée au sujet et aux acteurs suivants :

« Connaître et gérer le patrimoine mondial » à destination des élus et techniciens concernés par la gestion d'un bien (culture, patrimoine, éducation, action sociale, urbanisme, communication, politique de la ville...) et professionnels de la culture et du tourisme (médiateurs, guides-conférenciers, directeurs de structures culturelles...). Cette formation serait également ouverte aux agents des services de l'Etat qui instruisent les dossiers relatifs à ces biens.

Une première réunion de présentation de ce projet aux autres biens inscrit sur la liste du patrimoine mondial en Occitanie est programmée en avril 2025 afin d'identifier d'autres partenaires, les objectifs à atteindre et un calendrier de mise en œuvre (idéalement avant la fin de l'année 2025).

Animation du Conseil scientifique du bien (cf. action II.1.a)

Suite à une première réunion du Conseil Scientifique en visio conférence le 12 mars 2024, ses membres seront sollicités au premier semestre 2025 afin de travailler sur un temps de présentation de l'actualité de la recherche scientifique sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle au cours de l'année 2025.

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

Formation des acteurs touristiques

Dans le cadre des actions relatives au label hébergeurs « Accueil – Chemins de Compostelle en France » et la démarche « Commune halte – Chemins de Compostelle en France » (voir infra), des temps de formation seront proposés aux acteurs de ces réseaux.

Des temps d'échange et de partage de bonnes pratiques seront proposés à ces deux réseaux sous la forme de rencontres nationales, le 5 novembre 2025 (date prévisionnelle) pour le label « Accueil – Chemins de Compostelle en France » et le 20 novembre 2025 à Saint-Lizier pour les secondes rencontres des Communes-haltes.

Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Label « Accueil - Chemins de Compostelle en France » – Réseau d'hébergeurs

L'année 2024 a permis de retravailler les outils relatifs au label « Accueil – Chemins de Compostelle en France » avec les structures départementales de promotion touristique concernées – ADT/CDT (conventions, argumentaire, formation, animation du réseau).

En 2025, les nouvelles conventions seront mises en œuvre et des sessions de formation seront animées par l'AFCC dans chaque département adhérent ayant déployé la charte, en étroite collaboration avec les CDT/ADT.

Par ailleurs, dans le cadre de l'AMI « Destinations digitales », les hébergements labélisés et/ou adhérents à l'Agence seront mis en avant sur la carte interactive du nouveau site internet de l'AFCC.

De même, dans le cadre de la phase 3 de ce programme, un partenariat avec la production du film « Compostelle » (dont la sortie est prévue en mai 2026) permettra de faire apparaître à l'image les plaques « Accueil – Chemins de Compostelle en France ».

L'objectif est de poursuivre le développement de cette démarche comme un gage de qualité d'accueil sur les Chemins de Compostelle en France reconnu nationalement et internationalement.

Label « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France »

18 communes ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt publié en décembre 2023. Pour cette troisième édition, 8 communes ont été labellisées : Capestang (34), Pons (17), Pouzols-Minervois (11), Saint-Jean-d'Angély (17), La Romieu (32), Saint-Gilles (30), Saint-Gervais-sur-Mare (34) et Saint-Jean-Pied-de-Port (64).

En complément des communes candidates en 2023 mais nécessitant un délai complémentaire, et suite au maintien de leur candidature pour 2025, un quatrième appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fin d'année 2024. Les communes sélectionnées seront accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action.

Par ailleurs, les communes arrivant à l'issue de leurs trois années de labélisation recevront la visite de l'AFCC pour faire le point sur la mise en œuvre de leur plan d'action et reconduire la labélisation.

De plus, suite aux propositions formulées par les participants aux premières rencontres des Communes-haltes, qui se sont tenues à Auvillar (82) le 28 novembre 2024, des éductours seront organisés dans les communes volontaires et les secondes rencontres seront organisées le 20 novembre 2025 à Saint-Lizier (08).

Enfin, toujours dans le cadre d'un partenariat avec la production du film « Compostelle », des panneaux d'entrée de ville « Commune-halte » apparaîtront à l'image afin de mieux faire connaître ce label.

Animation et développement des itinéraires

Structuration de la Via Podiensis – GR®65 (CIMAC)

Dans le cadre du dossier présenté par l'AFCC au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) et retenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en octobre 2023, l'Agence poursuivra ses actions de structuration et d'animation de l'itinéraire.

Faute de prise en charge des dépenses d'animation par le nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027, l'Agence a dû réduire la voilure et animera sans l'aide de prestataire extérieur les prochaines assises de la voie du Puy (date prévisionnelle – 6 novembre 2025, lieu encore à définir).

L'objectif de ces assises sera de poursuivre la prise en compte des périodes de tension en matière de services sur les sections « amont », qui seront probablement accentuées en 2026 suite à la sortie du film « Compostelle » mais aussi de poursuivre les réflexions sur le maintien d'hébergements à la nuitée sur les sections moins fréquentées.

Structuration de la voie d'Arles – GR®653 (CIMAC et nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027)

Dans le cadre du dossier présenté par l'AFCC au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) et retenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en octobre 2023, l'Agence poursuivra ses actions de structuration et d'animation de l'itinéraire.

Faute de prise en charge des dépenses d'animation par le nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027, l'Agence a dû réduire la voilure et animera sans l'aide de prestataire extérieur les prochaines assises de la voie d'Arles, organisées à Arles les 13 et 14 mars 2025 à Arles.

L'objectif de ces assises est de travailler avec les acteurs de la voie sur trois axes :

- La coopération avec les itinéraires d'approche, notamment italiens, et les chemins espagnols qui prennent le relai après le col du Somport.
- Travailler sur la médiation/transmission auprès des acteurs et des habitants
- Faire le point sur la scénarisation du départ de la voie d'Arles, et recenser des pistes de développement.

Chemin du piémont pyrénéen – GR®78

L'Agence a participé au Comité d'itinéraire organisé par le département de l'Aude le 6 décembre 2024 et a pu contribuer à la réflexion commune sur la signalétique. Elle accompagnera notamment les Communes-haltes dans la commande groupée de panneaux et de clous.

Pouzols-Minervois viendra rejoindre les deux autres Communes-haltes de l'itinéraire (Rieux-Minervois, et Montréal-d'Aude) ayant signé la convention dédiée. Ce temps fort aura lieu le samedi 17 mai 2025 en présence du Président de l'Agence par intérim M. Pascal MAZET.

Les supports de communication développés (cartographie, dossier de presse, etc.) seront également valorisés sur le nouveau site internet de l'Agence.

Développement des vélo-routes « Saint-Jacques à vélo » (V56 et V41)

Le développement de la véloroute « Saint-Jacques à vélo via Vezelay » - V56 passe à présent par la structuration de sa gouvernance. L'hypothèse de travail identifiée est une structuration en comité d'itinéraire allégé et mutualisé avec la V41, piloté par l'Agence mais le contexte budgétaire actuel des collectivités territoriales rendent complexe un tel financement.

Le forfait web permettant la valorisation des deux itinéraires sur le site de France vélotourisme sera maintenu grâce à son intégration aux forfaits des CRT/ART Bourgogne-Franche-Comté, Centre Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, ces deux itinéraires seront valorisés dans le nouveau site internet de l'Agence et ont été présentés dans le motion design « Se dépasser » diffusé et sponsorisé sur les réseaux sociaux dans le cadre de l'AMI « Destinations digitales ».

Autres itinéraires

L'Agence poursuivra sa participation aux actions mises en œuvre dans le cadre de l'animation du Chemin d'Amadour, du Chemin Maubourguet-Lourdes et du chemin Conques-Toulouse. Sur ce dernier, un projet de randonnée collective est à l'étude pour 2025 afin de valoriser notamment la nouvelle Commune-halte « Cransac-les-Thermes » et l'itinéraire lui-même.

Développement d'une approche « durable » des chemins

Suite à la validation de son dossier d'adhésion en septembre 2024, l'Agence française des chemins de Compostelle est à présent membre de l'Association « Acteurs du tourisme durable ».

En 2025, l'AFCC proposera l'intégration des labels « Accueil – Chemins de Compostelle en France » et « Communes haltes – Chemins de Compostelle en France » au guide des démarches et labélisation dédié au tourisme durable. Par ailleurs, l'Agence mettra à disposition de son réseau l'ensemble des publications et outils développés par l'Association.

Destinations digitales (AMI Atout France)

La première phase du programme d'actions (diagnostic des outils de promotion numérique de l'Agence et élaboration d'une stratégie digitale) a été réalisée et la 2ème phase (refonte du site internet de l'Agence) se poursuit au premier semestre 2025 jusqu'à la mise en ligne du nouveau site internet.

Une courte phase de test sera proposée aux partenaires du projet mi-mars et la mise en ligne du nouveau site sera effective le 25 mars 2025.

Dans le cadre de la troisième et dernière phase de l'AMI, en amont du lancement, une campagne de post « organiques » sur les comptes Instagram et Facebook de l'Agence permettra de marquer une forme de compte à rebours. Ces mêmes post seront ensuite sponsorisés pour augmenter la visibilité et l'audience du nouveau site.

Par ailleurs, des communiqués de presse seront élaborés pour les voies du Puy, d'Arles, de Tours et de Vézelay.

C'est également au titre de cette phase que sera intégré le partenariat avec la production du film « Compostelle ».

En collaboration avec les producteurs WONDER FILMS et PAGE FILMS, l'objectif de ce partenariat d'un montant de 30 000 euros TTC permettrait de relayer le nouveau site internet de l'Agence dans la communication digitale et la promotion du film, grand public, et soutenu par les Régions AURA et Occitanie.

Ce partenariat permettra également de relayer des messages de bonnes pratiques sur le chemin pendant la promotion du film en avril/mai 2026.

AXE 4 : LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL

Accueil et information du public

La mise à jour et la création de documentations pour le grand public se fera grâce au nouveau site internet de l'Agence qui permettra d'accéder facilement aux informations relatives aux voies. Cette fonctionnalité sera également présentée aux Offices de Tourisme partenaires.

Diffusion de la newsletter « Le bruit des chemins »

La lettre d'information « Le bruit des chemins » est diffusée à un peu plus de 45 000 contacts. Elle met avant l'actualité des chemins : évènements, publications, animations culturelles, etc... La lettre a également vocation à mettre en valeur les adhérents. L'objectif pour 2025 est d'en diffuser au minimum une par trimestre.

Réseaux sociaux

L'Agence poursuit et développe sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram LinkedIn et Youtube) afin d'augmenter sa visibilité et le nombre d'abonnés.

Les comptes Facebook (10 000 abonnés) et Instagram (3 500 abonnés) de l'Agence sont particulièrement mobilisés dans le cadre de la phase 3 de l'AMI « Destinations digitales » et permettent de diffuser les post subventionnés relatifs au nouveau site internet.

A noter, la page LinkedIn de l'Agence compte à présent 1 600 abonnés (1 196 en 2023) et certaines publications enregistrent jusqu'à 1 600 vues.

Action culturelle et éducative

Création de cinq expositions virtuelles sur Google Art Project

Grâce à l'appui financier de la DRAC Occitanie et suite à la proposition de Madame Caroline Fort, collaboratrice pour le magazine officiel de l'UNESCO, Patrimoine Mondial et chargée du projet de la collection officielle de l'UNESCO sur la plateforme sur Google Arts & Culture, cinq expositions virtuelles verront le jour en 2025.

Elles seront consacrées aux thèmes suivants :

- Genèse du bien aux 78 monuments et paysages (historique de l'inscription)
- D'un Saint à l'autre, marcher pour vénérer au Moyen-Âge

- Le légendaire des chemins (présentation des symboles, des images, et des histoires/paraboles présents dans le Bien)
- Marcher, penser, rêver sur les chemins (pèlerinage contemporain)
- La Valeur Universelle en dessin (approche dédiée notamment au jeune public)

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Le projet co-animé avec Derrière le hublot se poursuit en 2025. Les manifestations développées autour des œuvres d'Art refuge ont été intégrées au programme de la saison culturelle 2025 des chemins.

L'Agence anime également un groupe de travail « tourisme » réunissant les territoires concernés par une œuvre d'art-refuge, les offices de tourisme, les agences départementales et le CRTL Occitanie. L'objectif est notamment de travailler à l'émergence d'une offre spécifique et d'en assurer la promotion.

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'extension de l'opération lotoise « 1000 mains à la pâte » au niveau national se poursuit en collaboration avec la FFACC (Compostelle France) et les adhérents de l'Agence.

Saison culturelle 2025

Le thème de la saison 2025 est « **Des étoiles plein les yeux** ». **L'objectif de cette action est de valoriser tout le travail d'animation dans lequel les acteurs du chemin s'engagent chaque saison. A cette occasion, un nouveau visuel et un nouveau format de programme seront diffusés.**

La mobilisation du réseau de l'Agence a débuté en décembre 2024 et ce sont plus de 180 manifestations qui ont pu être recensées dans toute la France le long des chemins.

Concernant le kit de communication, la carte postale a été remplacée par un marque-page reprenant le nouveau visuel de la saison et intégrant un Qrcode renvoyant vers le programme. Ce support permettra de diminuer les impressions de programme papier en permettant de relayer cette programmation nationale.

CompostEVA (Erasmus +)

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (voir supra) sera diffusée auprès de partenaires en charge de l'action culturelle et éducative. Le matériel sur le nouveau site Internet de l'Agence comme ressource pédagogique supplémentaire.

Enfants médiateurs

En 2023, sur la base du volontariat et sur une proposition du service éducatif de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, une opération Enfants médiateurs a réuni plusieurs classes de la baie du Mont Saint-Michel et de Saint-Gilles du Gard. L'opération pourra être renouvelée en 2025 avec les classes volontaires dans des communes adhérentes.

Promotion des chemins et du bien Unesco

Salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires

L'Agence participera au salon de la randonnée à Lyon du 21 au 23 mars 2025. Cet événement sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle.

Pour la première fois, le stand de l'Agence sera dans le secteur du salon spécifiquement dédié aux chemins de Compostelle.

L'agence participera également à une conférence coordonnée par le Réseau des Grands Itinéraires Pédestres (RGIP) dédiée au thème « De la connexion à la déconnexion ».

Collaboration avec la FFRandonnée et l'appli « Ma rando »

L'AFCC est membre du CA et du Bureau de la Fédération de la Randonnée pédestre au titre du collège des membres associés. L'Agence participera aux différentes instances de la Fédération ainsi qu'aux groupes de travail « Patrimoine immatériel ».

La FFRandonnée a contribué à la mise en ligne des GR « Compostelle » sur la future carte interactive du nouveau site internet de l'AFCC.

En parallèle, de nouvelles suggestions d'itinéraires seront publiées et valorisées dans l'application « Ma rando » développée par la FFRandonnée. Le contenu de l'application « Géocompostelle » y sera transféré en 2025. L'Agence est également pilote pour la mise en place des « communautés » de l'application.

Développement des relations presse, accueil et information des journalistes

Les dossiers de presse seront mis à jour et harmonisés dans leur présentation. Des « kits de communication » par voie seront proposés aux partenaires.

Refonte du site internet de l'Agence

Voir supra, AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE, paragraphe : Destinations digitales.

Éditions

Une collaboration est envisagée en 2025 avec la revue « Pyrénées Magazine », notamment en matière de communication réciproque des actualités de l'Agence et de la publication. D'autres actions pourront être également développées au cours de l'année.

AXE 5 : LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

Les collaborations avec l'Association des Communes du Camino Francés (AMCS) se développeront en 2025.

A l'invitation de l'association, l'Agence interviendra lors d'un séminaire international dédié à la sécurité sur les chemins de Compostelle, organisé à Villafranca del Bierzo les 7 et 8 mars 2025 en partenariat avec la Guardia Civil.

L'Agence a également invité l'AMCS à intervenir lors des Assises de la voie d'Arles le 13 mars 2025.

Poursuite du projet ULTREIA SUDOE (2024-2026)

L'Agence est partenaire du projet cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE (Sud-ouest européen), et qui vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne et au Portugal et favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, le patrimoine naturel, culturel, gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France) participent au projet pour co-construire et tester ces stratégies de développement local par le patrimoine naturel et culturel.

Un séminaire dédié à ce projet sera organisé en octobre 2025 à Toulouse.

Dépôt d'une candidature conjointe pour un projet INTERREG-POCTEFA - REDYNAMISER LA VOIE D'ARLES - CAMINO FRANCES POR ARAGON (2025- 2027) :

L'Agence a été invitée à rejoindre le groupe de travail visant à déposer une candidature commune pour l'appel à projets du programme Interreg-Poctefa avant le 22 avril 2025.

Le consortium regroupe le Gouvernement régional d'Aragon, le Gouvernement régional de Navarre, l'AMCS, la commune de Jaca (Espagne), la commune de Lescar (64) et le département des Pyrénées Atlantiques, PA Tourisme, ainsi que d'autres partenaires associatifs.

L'objectif de ce projet est de construire une coopération forte entre les autorités régionales et locales des deux côtés de la frontière et impliquer durablement les acteurs locaux de la voie d'Arles.

Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens

Fédération européenne du Chemin de Compostelle

L'Agence a adhéré à la Fédération européenne du chemin de Compostelle pour mieux représenter la diversité des acteurs français. Cette fédération est l'organisme référent du Conseil de l'Europe et de l'Institut européen des Itinéraires culturels pour les chemins de Compostelle. En juillet 2024, l'Agence a intégré le bureau de la Fédération. Au sein de cette entité, l'AFCC sera plus particulièrement coordinatrice des manifestations conjointes. L'Agence participera également aux dossiers déposés dans le cadre d'appels à projets (Journées européennes du patrimoine et Europe creative)

Par ailleurs, le siège de la Fédération sera relocalisé à l'adresse de l'Agence française des Chemins de Compostelle à Toulouse.

Enfin, l'Agence française, en partenariat avec le ministère de la Culture, la DRAC Occitanie, la ville de Toulouse et la Région Occitanie, accueillera l'Assemblée Générale de la Fédération du 2 au 4 juillet 2025 à Toulouse.

Développement d'une coopération culturelle entre le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo

Avec l'aide de l'association japonaise CLAIR représentant les collectivités territoriales japonaises, un projet de partenariat a été initié avec la Préfecture de Nara et son bureau de promotion touristique. Cette collaboration pourrait prendre forme lors de la quinzaine du Japon en Occitanie en novembre 2025 sous la forme d'une manifestation conjointe.

AXE 6 : LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE

Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités

Des échanges sont actuellement en cours avec le Département des Landes pour formaliser leur adhésion à l'Agence en 2025. D'autres contacts sont en cours, mais le contexte budgétaire complexe pour les années 2025 et 2026 rend l'exercice difficile.

Par ailleurs, l'Agence poursuivra ses efforts pour consolider ses liens et des projets avec les collectivités adhérentes.

➔ **Le programme d'actions 2025 est approuvé à l'unanimité.**

6. Budget prévisionnel 2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes diverses et produits annexes	86 000 €
Recettes crédencial	77 000 €
Recettes diverses (IGN, ventes Gallimard...)	6 000 €
Location expos	1 000 €
Adhésion charte d'accueil	2 000 €
Cotisations	257 750 €
Conseil régional Occitanie	71 250 €
Conseil régional Nouvelle Aquitaine	40 000 €
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	8 000 €
Conseil départemental Ariège	8 000 €
Conseil départemental Aveyron	8 000 €

Conseil départemental Lot	8 000 €
Conseil départemental Dordogne	8 000 €
Conseil départemental des Landes	8 000 €
Conseil départemental Charente-Maritime	5 000 €
Conseil départemental Haute-Garonne	5 000 €
Conseil Départemental de l'Hérault (Géoparc)	5 000 €
Conseil départemental Gironde	5 000 €
Conseil départemental Hautes-Pyrénées	5 000 €
Conseil départemental de l'Aude	5 000 €
Conseil départemental du Tarn-et-Garonne	3 000 €
Conseil départemental de la Lozère	3 500 €
Ville de Paris	5 000 €
Communauté d'Agglomération du Pays Basque	5 000 €
Communes et communautés de communes (collèges 3 & 4)	48 000 €
Adhérents 5e collège (associations, OT, hébergeurs...)	4 000 €
Subventions	253 630 €
Etat - DRAC - Protocole d'accord	75 000 €
Etat - DRAC - PM exceptionnel comité de bien	5 000 €
Etat - Ministère de la culture - ICCE	15 000 €
Etat - DREAL Occitanie - Observatoire photographique paysages (report)	10 500 €
Atout France Destinations digitales (report)	70 000 €
FNADT Massif central (animation voie du Puy) - 2024 (report)	21 325 €
FNADT Massif central (animation voie d'Arles) - 2024 (report)	15 480 €
Projet Ulteřia SUDOE	41 325 €
Transferts de charges	32 630 €
Rbt Formation	500 €
Mise à disposition locaux - Ville de Toulouse	30 000 €
Rbt frais (recyclage, Assises ...)	2 000 €
Produits divers de gestion	30 €
Produits financiers	100 €
Total des produits d'exploitation	630 010 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
Marchandises vendues	6 600 €
Achat credencials et divers	6 600 €
Fournitures consommables	7 000 €
Electricité	4 000 €
Petit équipement	1 000 €
Fournitures administratives	2 000 €
Services extérieurs	272 503 €
Sous-traitance administrative (social, recyclage)	4 500 €
Location de matériels (téléphonie, photocopieur, logiciels)	6 000 €

Location immobilière	30 050 €
Entretien et réparations immobilier (ménage)	3 000 €
Entretien et réparations mobilier	300 €
Primes d'assurances	2 100 €
Maintenance (copies, parc informatique)	4 000 €
Maintenance site Internet	0 €
Hébergement GeoCompostelle	1 400 €
Documentation, séminaires, formations salariés	500 €
Salons	2 140 €
Honoraires comptables (experts + cac + RH)	20 500 €
Programme d'actions projet ICCE	15 000 €
Programme d'actions Voie d'Arles	0 €
Programme d'actions Voie du Puy	0 €
Programme d'actions projet SUDOE	20 663 €
Observatoire photographique des paysages	10 500 €
Destinations digitales : outils + promotion	88 100 €
Communication/édition	14 000 €
Saison culturelle	5 000 €
Observatoire	600 €
Frais actes et contentieux	250 €
Déplacements personnel (hors projet SUDOE + hors projets massifs)	7 000 €
Déplacements extérieur (hors salariés) (conseil scientifique, représentations extérieures, intervenants)	1 000 €
Frais postaux	9 000 €
Frais télécommunications	2 400 €
Services bancaires	700 €
Réceptions : repas de travail, intervenants, membres du conseil scientifique, Assises	4 500 €
Cotisations (ABFPM, Atout France, Fédé européenne, FICE, ATD, AJP, RGIP, FFRP, CRT Occitanie, Toulousains de Toulouse)	10 700 €
Redevance (s/location expo)	500 €
Charges de gestion courantes	100 €
Impôts, taxes et versements assimilés (formation continue)	8 000 €
Charges de personnel	394 380 €
Salaires bruts	269 317 €
Charges sociales	119 363 €
Indemnités et avantages divers (prime transport, ijss, mutuelle)	5 700 €
Mission service civique, stages	0 €
Amortissements	800 €

Dotations	800 €
Autres (charges exceptionnelles)	0 €

→ Le budget prévisionnel 2025 est approuvé à l'unanimité.

7. Observation des chemins

Présentation de la note de conjoncture 2023-2024 avec : les données de fréquentation des étapes finales ; les outils et ressources du pèlerin ; la communication et qualification de l'offre ; la carte des chemins et ses données de fréquentation, les données de fréquentation par voie.

→ Les membres de l'Assemblée générale ont pris connaissance de ces informations.

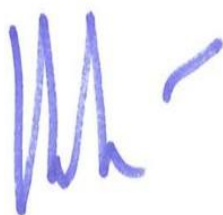
8. Présentation de la phase 3 de l'AMI « Destinations digitales »

Rappel des précédentes phases et présentation des actions de la phase 3, à savoir : la campagne photo Communes haltes ; le développement d'une documentation détaillée téléchargeable pour chaque voie ; la campagne de communication et l'activation digitale sur les réseaux sociaux ; le partenariat avec le film « Compostelle ».

→ Les membres de l'Assemblée générale ont pris connaissance de de ces informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

John Palacin
Président



Lorant Hecquet
Secrétaire



Agence française des chemins de Compostelle

4 rue Clémence Isaure

31000 Toulouse

Tél. : 05 62 27 00 05

accueil@chemins-compostelle.com

www.chemins-compostelle.com